



République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique



Institut des Lettres et des Langues.
Département des Langues Étrangères
Filière : Langue française

***Étude lexico-sémantique des emprunts arabes dans les
textes littéraires de Azouz Begag : cas de « le gone du
Chaâba » et de « Zenzela »***

Mémoire élaboré en vue de l'obtention du diplôme de Master
en sciences du langage

Présenté par :

Sous la direction de M. : ZID Mahdi

1/ KEDIDAH Achwaq.

2//ZELBAH Amira.

Devant le jury composé de :

Nom, prénom et grade (Président)

Nom, prénom et grade (Rapporteur)

Nom, prénom et grade (Examineur)

Année Universitaire 2021-2022

**Étude lexico-sémantique des emprunts arabes dans
les textes littéraires de Azouz Begag : cas de « le
gone du Chaâba » et de « Zenzela »**

Dédicace

À mes chers parents qu'Allah les protège.

À mon frère et mes sœurs :

Sif eddine, Faïza, Aya et ma princesse Tasnim.

À tous ceux qui m'aiment

Je dédie ce modeste travail avec joie

Achwaq

Dédicace

*Je dédie ce modeste travail à
mon cher père et ma chère mère, pour tous leurs
sacrifices, leurs amours, leurs conseils et leurs prières
au long de mes études.*

*Mes chers frères adorables, Mohammed, Iyad et
Mouataz.*

*À ma grande mère et mes tantes Hakima et Sihem, la
source éternelle de force, confiance et d'affection.*

À toute ma famille et tous mes amis.

Merci d'être toujours là pour moi.

Amira

Remerciements

Nous commençons tous par remercier Dieu Tout-Puissant de nous avoir donné la force et le courage d'accomplir ce travail.

Nous remercions Monsieur ZID Mahdi pour ses conseils et ses orientations tout au long de nos travaux.

Nous remercions les membres du jury pour avoir bien rapporté et bien voulu examiner ce travail.

Nous tenons également à remercier tous nos enseignants.

Enfin, nous voudrions exprimer notre gratitude à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la finalisation de ce mémoire.

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique

Centre Universitaire Abdelhafid Boussouf, Mila

Déclaration sur l'honneur relatif à l'engagement aux règles d'intégrité scientifique en vue d'élaboration d'une recherche

Mlle : ***KEDIDAH Achwaq***

Qualité : Étudiante

Portant carte d'identité n° :délivré le :

Inscrit à l'Institut des Lettres et des langues département des langues étrangères, filière de français

Chargé d'élaborer des travaux de recherche (mémoire de master) dont le titre est :

Étude lexico-sémantique des emprunts arabes dans les textes littéraires de Azouz Begag : cas de « le gone du Chaâba » et de « Zenzela »

Je déclare en mon honneur de m'engager à respecter les critères scientifiques et méthodologiques ainsi que les critères d'éthique de la profession et de l'intégrité académique requises dans l'élaboration de la recherche citée dans l'arrêté 1082 du 27/12/2020.

Le.....

Signature de l'intéressé(e)

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique

Centre Universitaire Abdelhafid Boussouf, Mila

Déclaration sur l'honneur relatif à l'engagement aux règles d'intégrité scientifique en vue d'élaboration d'une recherche

Mlle : **ZELBAH Amira**

Qualité : Étudiante

Portant carte d'identité no :délivré le :

Inscrit à l'Institut des Lettres et des langues département des langues étrangères, filière de français

Chargé d'élaborer des travaux de recherche (mémoire de master) dont le titre est :

Étude lexico-sémantique des emprunts arabes dans les textes littéraires de Azouz Begag : cas de « le gone du Chaâba » et de « Zenzela »

Je déclare en mon honneur de m'engager à respecter les critères scientifiques et méthodologiques ainsi que les critères d'éthique de la profession et de l'intégrité académique requises dans l'élaboration de la recherche citée dans l'arrêté 1082 du 27/12/2020.

Le

Signature de l'intéressé(e)

Résumé

Notre travail de recherche intitulé « Étude lexico-sémantique des emprunts arabes dans les textes littéraires de Azouz Begag : cas de « le gone du Chaâba » et de « Zenzela » s'inscrit dans le domaine de la linguistique. Notre objectif est consisté à analyser les textes littéraires de Azouz Begag « le gone du Chaâba » et « Zenzela » pour connaître la signification et les caractéristiques morphologiques des emprunts, c'est-à-dire l'origine, la forme et les catégories grammaticales, nous avons adopté deux approches : morphologique et sémantique.

Au terme de cette étude, nous avons confirmé toutes les hypothèses proposées au début. Autrement dit, le but de savoir les enjeux derrière l'utilisation de l'emprunt et son impact sur le sens et l'interprétation du texte. Nous avons aussi dévoilé leurs structures formelles et grammaticales. En ce qui concerne la sémantique, on a constaté que tous les emprunts véhiculent un sens.

Les mots clés : analyse, emprunt linguistique, lexico-sémantique, sciences du langage, littérature « beur ».

Les tableaux

Tableau 1 : Analyse sémantique des emprunts lexicaux dans LE GONE DU CHAÂBA.	36
Tableau 2 : Analyse sémantique des emprunts lexicaux dans ZENZELA	38
Tableau 3 : classement des emprunts lexicaux selon l'origine linguistique	41
Tableau 4 : classement des emprunts lexicaux selon la forme	44
Tableau 5 : Classification des mots lexicaux selon les catégories grammaticales	45
Tableau 6 : Classification morphosyntaxique des emprunts lexicaux et de ses équivalents ...	47
Tableau 7 : statistiques de genre et nombre des emprunts lexicaux	48
Tableau 8 : classement des emprunts selon	49
Tableau 9 : étude sémantique l'emprunt des expressions figées	50
Tableau 10 : Analyse des expressions figées selon les catégories grammaticales	51
Tableau 11 : classement sémantique des emprunts aller-retour.....	53
Tableau 12 : classement des emprunts aller-retour selon le plan morphosyntaxique.....	55

Les Figures

Figure 1 :Diagramme représente les répétitions des mots empruntés dans le gône du Chaâba	42
Figure 2 : Diagramme représente les répétitions des mots empruntés dans Zenzela	43
Figure 3 :Pourcentage des emprunts lexicaux selon la forme simple ou composée	44
Figure 4 : Pourcentage des emprunts lexicaux selon les catégories grammaticales	46

Sommaire

Introduction générale

Chapitre 01 Concepts clés de la recherche

1. La lexicologie
 - 1.2. Le lexique et le vocabulaire
 - 1.3. Le mot
 - 1.4. Les lexèmes
 - 1.5. La lexie
 - 1.6. La lexicographie
2. La morphologie
 - 2.1. Définition
 - 2.2. Le morphème
3. La sémantique
 - 3.1. Les types de la sémantique
 - 3.2. Les sèmes
 - 3.3. Les sémèmes
 - 3.4. Les relations sémantiques
4. L'emprunt linguistique
 - 4.1. Définition de l'emprunt linguistique
 - 4.2. Historique de l'emprunt arabe à la langue française
 - 4.3. Les catégories de l'emprunt linguistique
 - 4.4. L'emprunt lexical
5. Cadrage théorique du corpus
 - 5.1. Aperçu sur l'écrivain
 - 5.2. Le corpus d'étude
 - 5.3. L'écriture beure

Chapitre 02 Analyse du corps morphologique et sémantique

Introduction

1. Présentation du corpus
 2. L'emprunt lexical
 - 2.1. Étude sémantique
 - 2.2. Étude morphologique
 3. L'emprunt des expressions figées
 - 3.1. Étude sémantique
 - 3.2. Étude morphologique
 4. Le Calque
 5. Emprunt aller-retour
 - 5.1. Étude sémantique
 - 5.2. Étude morphologique
- Conclusion

Conclusion générale

Introduction générale

La langue est maintenue vivante et développée grâce à des processus d'enrichissement par de nouveaux mots étroitement liés au contact linguistique, en d'autres termes, toute langue qui entre en contact avec une autre langue acquiert de nouveaux mots. Ainsi, les langues mortes sont des langues qui n'expriment pas d'interactions avec d'autres langues.

« une langue qui ne connaîtrait aucune forme de néologie serait une langue morte, et l'on ne savait contester que l'histoire de toutes nos langues n'est en somme que l'histoire de leur néologie » (Quemada, 1971, p.37)

Les échanges économiques, politiques et culturels ont participé à la création d'un monde bilingue, où l'adaptation des comportements linguistiques est essentielle pour s'adapter, combler les lacunes linguistiques et enrichir sa propre langue ou véhiculer de nouvelles réalités.

L'emprunt comme processus essentiel dans l'enrichissement de la langue se définit en général comme l'utilisation des mots propres à une langue par une autre langue.

Notre travail intitulé : étude lexico-sémantique des Emprunts Arabes dans les Textes littéraires de Azouz Begag : cas de « Le gône du Chaâba » et « Zenzela », s'inscrit dans le domaine de la science du langage. Nous avons utilisé pour notre analyse des méthodes descriptives et analytiques. Sur le plan méthodologique, nous avons choisi l'approche morphologique, qui étudie l'origine et la structure formelle des emprunts et l'approche sémantique, qui étudie le sens.

Ce thème de recherche a été choisi suite à une question personnelle sur le but que poursuit Begag en utilisant des emprunts et également un grand intérêt pour le style d'écriture de cet écrivain beur.

L'objectif de cette recherche consiste à analyser deux textes littéraires de Azouz Begag à savoir « *le gone du Chaâba* » et « *Zenzela* » pour connaître la signification et les caractéristiques morphologiques des emprunts, c'est-à-dire l'origine, la forme et les catégories grammaticales.

Dans notre travail nous avons essayé de répondre à la problématique et les sous questions ci-dessous :

- Pour quelle raison Begag a-t-il emprunté des mots arabes et surtout des mots algériens dans ses textes ? et quelles sont les caractéristiques morphologiques et sémantiques de ces emprunts ?
- Quel est l'impact de l'emprunt arabe sur les textes littéraires français ?

- Est-ce que les emprunts utilisés ayant des équivalents dans le lexique français ?
- Sous quelle forme les mots empruntés sont-ils présentés ?

Pour répondre à la question précédente, nous proposons les hypothèses suivantes, qui seront confirmées ou infirmées tout au long de l'étude :

- L'utilisation de ces emprunts traduit l'attachement de Azouz Begag de son pays et sa culture algérienne.
- Peut-être on peut considérer l'emprunt arabe comme un processus d'enrichissement dans les textes littéraires.
- Les emprunts utilisés se présentent sous des formes simples ou composées.

Notre recherche se subdivise en deux chapitres essentiels, le premier que nous avons intitulé « *concepts clés de la recherche* » qui sera consacré aux définitions des concepts théoriques, qu'il rapport avec notre travail de recherche à savoir la lexicologie, la morphologie, la sémantique, l'emprunt.

Le deuxième chapitre intitulé « *Analyse morphologique et sémantique du corpus* » portera sur l'analyse morphologique, sémantique des emprunts de notre collection.

Enfin, l'étude sera complétée par une conclusion, qui est une synthèse en répondant aux questions posées au début.

Chapitre 01
Concepts clés de la recherche

Introduction

Ce présent chapitre est consacré à des notions théoriques ayant une relation avec notre thème de recherche. Il s'organise autour de quatre sections. Dans la première, nous allons aborder la lexicologie. La deuxième section portera sur la morphologie et toutes les notions qui la caractérisent. La troisième section est réservée à la sémantique. Dans la dernière section, nous allons traiter de l'emprunt linguistique dans la littérature beur.

1. La lexicologie

La lexicologie en tant que discipline est une branche de la linguistique consacrée à l'étude des mots, de leurs propriétés, de leur étymologie et de leurs relations systématiques.

Chaque langue a un dictionnaire spécifique qui la distingue des autres langues, et la lexicologie a traditionnellement été définie comme l'étude scientifique du vocabulaire.

Pour plus de précisions, nous avons consulté divers travaux qui nous permettent de retenir les définitions retenues suivantes :

Dans leur ouvrage intitulé *100 fiches pour comprendre les notions de grammaire*, Siouffi et Van Raemdonck nous livrent la définition suivante :

« Discipline qui décrit les mots hors de leur emploi. »

(Siouffi et Van Raemdonck, 2012, p.43)

« La lexicologie est l'étude des structures du lexique, c'est-à-dire la description (à la fois grammaticale et sémantique) des relations qui s'établissent entre les unités du lexique. » (Neveu, 2011, p.125.)

Bien aussi, dans l'ouvrage *Lexicologie et Sémantique lexicale*, Pol Guère définit la lexicologie comme :

« La lexicologie est une branche de la linguistique qui étudie les propriétés des unités lexicales de la langue appelées lexies ». (Polguère, 1959, p.45)

Et pour mentionner et clarifier la relation complémentaire entre la lexicologie et la sémantique, Christian Touratier, la définit dans son ouvrage « La Sémantique » comme :

« [...] C'est en fait la sémantique lexicale, qui s'efforce notamment de définir le signifié des unités lexicales et de situer ces unités dans des micro-systèmes, appelés champs sémantiques ou champs lexicaux. Par contre le sens des morphèmes grammaticaux, des

fonctions ou des structures syntaxiques n'est pas de son ressort. »(Touratier,2004, p.22).

1.1. Le caractère interdisciplinaire de la lexicologie

1.1.1. Le lexique et la grammaire

Selon Bernard Pottier il y a une relation complémentaire relie le lexique à la grammaire, ce dernier déclare dans son ouvrage *Sémantique générale*, que :

« Les deux ouvrages traditionnels dépositaires d'une langue sont le Dictionnaire et la grammaire. Mais l'un fait obligatoirement référence à l'autre. Une lexie entraîne un certain nombre de pressions, sémantiques ou syntaxiques, sur son entourage. » (Pottier. 2011, p.35)

Cela découle de son idée que les morphèmes lexicaux et les morphèmes grammaticaux sont connectés en permanence.

1.1.2 Le lexique et le vocabulaire

« Le lexique d'une langue est l'entité théorique correspondant à l'ensemble des lexies de cette langue ». (Polguère, 1959, p.25).

Le lexique est une entité théorique : cela veut dire que le lexique n'est pas un ensemble d'unités lexicales qui peuvent être énumérées, plutôt une collection de tant de mots que nous ne connaissons pas et donc que nous ne pouvons être sûrs qu'un mot appartient à une langue. Par exemple, dans certains cas d'emprunt, il est parfois difficile pour le locuteur de savoir si l'anglais n'est qu'une partie de la langue parlée, et s'il apparaît dans le dictionnaire.

« Le vocabulaire d'un individu est le sous-ensemble du lexique d'une langue donnée contenant les lexies de cette langue que maîtrise l'individu en question ». (2002, p.28)

Le vocabulaire est différent d'un individu à un autre. Chaque individu a une connaissance de la langue qui est différente de celle d'un autre individu. Le vocabulaire est donc une composante de l'idiolecte, c'est-à-dire de la langue maîtrisée et parlée par l'individu ce qui fait que le vocabulaire varie en fonction des idiolectes. (<https://elearn.univ-tlemcen.dz>)

Ces deux concepts sont étroitement liés, et il n'y a de vocabulaire que par la réalisation efficace du vocabulaire, et seulement lorsque le vocabulaire offre différentes réalisations potentielles. ([Ac-grenoble.fr](https://elearn.univ-tlemcen.dz))

1.2. Le mot

Définir le mot « mot » n'est pas une tâche facile, il est très ambigu, car il est différent d'une langue à l'autre. Selon que l'on mentionne ou non le mot graphe, cela soulève une question, phonologique, sémantique ou lexicale. (2002, p. 47)

Selon le domaine de la linguistique, le mot se subdivise en plusieurs catégories :

- **Mot graphique :**

Un ensemble de lettres entre deux espaces. Mais grammaticalement cela peut correspondre à plusieurs mots différents. Par exemple : mangeais peut correspondre à la conjugaison imparfaite du verbe manger avec la forme explicite à la première personne du singulier et à la deuxième personne du singulier.

- **Mot phonique :**

Il spécifie une séquence de sons entre deux pauses. Mais le mot phonique peut désigner plusieurs mots graphiques. Les mots prononcés [vɛʁ] peuvent signifier : ver, vert, ver ou verre. Aussi, les pauses ne correspondent pas toujours à des blancs graphiques, ex : enfants [leza~fa~], amis [Lami]. (Loucif, 2017, p.125)

- **Mot sémantique :**

Un mot doté d'un sens peut correspondre à plusieurs mots graphiques pomme de terre, un seul mot phonique qui correspond à trois mots graphiques.

- **Mot lexical :**

Considéré comme une entrée de dictionnaire, il s'agit de la forme de base d'un graphe de mots sans toutes les variantes de forme possibles. Par exemple : les verbes sont représentés par des infinitifs et les adjectifs sont représentés par le masculin singulier.

1.3. Les lexèmes

Sont des unités de sens et de son, non fonctionnelles ou dérivées. Il apparaît comme la forme de base des mots graphiques. Les lexèmes font référence à des concepts abstraits ou concrets indépendants du contexte de communication. (Hadjab, 2021, p.85)

1.4. La lexie

« C'est une généralisation du signe linguistique de type mot-forme. Il est structuré autour d'un sens exprimable par un ensemble de mots-formes ou de ses sèmes. » (2021, p.50)

Il est l'unité de base du lexique. *« Dans les textes écrits, les lexèmes sont facilement identifiables [...], par contre dans le langage oral, si le locuteur n'adapte pas sa prosodie ; [...] » (Rossi, 2018, p.75)*

Rossi a ajouté l'exemple de ces deux énoncés pour bien expliquer :

« J'ai admiré le chapeau élégant » et « j'ai admiré le chapeau et les gants ».

1.5. La lexicographie

Est la science qui consiste à recenser les mots, les classer, les définir et les illustrer, par des exemples ou des expressions, pour rendre compte de l'ensemble de leurs significations et de leurs acceptions au sein d'une langue, afin de constituer un dictionnaire

2. La morphologie

2.1. Définition

Elle est généralement mise en œuvre par des grammairiens chargés de l'enseignement d'une langue étrangère, surtout si la langue est une langue dite flexionnelle, comme le latin ou l'allemand. Il est basé sur le concept de mots et peut être exprimé comme suit :

« Le terme morphologie, étymologiquement "la science des formes", s'emploie traditionnellement pour désigner l'étude des formes sous lesquelles se présentent les mots dans une langue donnée » (Akamatsu, 1969, p.244).

Autrement dit, la morphologie s'intéresse particulièrement à la forme et les composants des mots dans une langue donnée.

2.2. Le morphème

En linguistique, un morphème est un concept et un outil utilisé dans l'analyse linguistique, et il renvoie à une signification légèrement différente selon l'auteur : il peut en fait spécifier le plus petit élément grammatical important dans un mot (par segmentation et plus couramment dépourvu de signification linguistique). (<https://fr.m.wikipedia.org>)

3. La sémantique

Il est difficile de définir le concept de sémantique de manière claire et parfaite. Les linguistes ont fait plusieurs travaux pour obtenir la meilleure description possible de cela. La sémantique a donc fait l'objet de débats.

Michel Breal est le père fondateur de la Sémantique en tant que « *science des significations* ».

Dans le *Dictionnaire des sciences du langage*, on trouve la définition suivante :

« Domaine de la science du langage qui prend pour objet d'étude de sens et les interprétations des unités significatives de la langue et de leur combinaison dans le discours ». (Neveu, 2011, p. 318).

Siouffi Raemdonck dans son ouvrage *100 fiches* la définit comme :

« La sémantique peut être définie [...] comme étant la discipline qui étudie le sens dans le langage. Ce sens peut être rapporté à des unités, comme le "mot" ou la phrase. On peut encore estimer qu'elle fait l'objet d'une construction plus complexe mettant en jeu à la fois l'énoncé et l'énonciation. » (Siouffi. Raemdonck, 2012. p.48).

3.1. Les types de la sémantique

On distingue quatre types de la Sémantique selon le professeur François Rastier (Sémantique interprétative, Paris, Presses universitaires de France 1987) qui correspond aux approches dominantes de la problématique de sens.

3.1.1. La sémantique formelle/logique :

La sémantique dite formelle peut s'appréhender, à grands traits, comme l'application des principes, des méthodes et des concepts de la logique à l'analyse des langues naturelles. Son enjeu est, entre autres, de faire émerger la structure logique des énoncés et de définir les processus d'interprétation sous la forme de systèmes mathématiques consistants et aptes prédire de manière déductive toutes les conséquences d'une analyse sémantique. Elle trouve ses racines scientifiques et théoriques dans les développements de la logique moderne et de la philosophie analytique et néo-positiviste de la fin du XIXe et du début du XXe siècle. (<http://beyssade.free.fr>)

3.1.2. *La sémantique linguistique*

Elle étudie la codification du signifié dans le contexte des expressions linguistiques. Elle peut se diviser en sémantique structurale et sémantique lexicale. La dénotation (le rapport entre un mot et ce qu'il désigne) et la connotation (le rapport entre un mot et son signifié suivant certaines expériences et le contexte) sont des objets d'intérêt de la sémantique.

L'étude du référent (ce que le mot dénote, tel qu'un nom propre ou un substantif commun) et du sens (l'image mentale qui crée le référent) font également partie de la sémantique linguistique.

3.1.3. *La sémantique dans les sciences cognitives*

Elle travaille sur le mécanisme psychique entre les interlocuteurs dans le processus communicatif. La pensée humaine (l'esprit) établit des relations permanentes entre les combinaisons de signes et d'autres facteurs externes introduisant un signifié. Elle renvoie à une dimension plutôt interactive qui nécessite un encodage réfléchi, choisi dans la langue (lexique et sémantique) en adéquation avec la situation d'interaction ou d'échange impliquant un décodage optimal. L'esprit de celui qui reçoit serait en phase avec celui qui produit. (<https://www.universalis.fr/dictionnaire/semantique/>)

3.1.4. *La sémantique lexicale*

La sémantique lexicale est l'étude du sens des « mots », appelés morphèmes et/ou morphèmes lexicaux, d'une langue (Unités de sens ayant un signifié et un signifiant). En effet, il existe deux types de morphèmes ; les morphèmes grammaticaux (dits grammèmes) et les morphèmes lexicaux (dits lexèmes/sémèmes).

Exemple : **Le**/lapin/**a**/tué/**un**/chasseur.

Dans cet énoncé, les mots de couleur rouge sont les mots ayant un sens grammatical (grammèmes), alors que les mots de couleur noire sont les lexèmes. Les mots à caractère lexical (noms communs, adjectifs, verbes, ...) servent à classifier les différents aspects du monde. (<https://fac.umc.edu.dz>)

3.2. Les sèmes

Le sème est défini comme l'unité minimale de signification (signe) et comme l'élément principal dans l'analyse sémantique d'un mot, il ne peut être identifié qu'à l'intérieur d'un signifié (sémème) dont il constitue un trait distinctif de signification. Il peut être dénotatif

(système linguistique) ou connotatif (système social/individuel) sème inhérent « l'extrémité d'une relation symétrique entre deux sémèmes appartenant au même taxème » ; ou sème afférent « l'extrémité d'une relation antisymétrique entre deux sémèmes appartenant à des taxèmes différents ». (<http://www.revuetexto.net>)

3.3. Les sémèmes

Un ensemble sémantique de lexique représentant la langue donnée. Il est défini dans le dictionnaire des sciences du langage comme :

« L'ensemble des sèmes d'un morphème, autrement dit le signifié de cette unité [...] On appelle archisémème l'ensemble des sèmes communs à plusieurs sémèmes » (Neveu, 2011, p.319)

3.4. Les relations sémantiques

L'étude des relations sémantiques pour le sémanticien toutefois ne se recommande pas seulement par leur intérêt pratique ou pédagogique. Elle présente à ses yeux un intérêt cognitif fondamental celui d'éclairer l'intercompréhension linguistique. (Nyckees, 1998, p.178)

En effet, nous pourrions donc définir la sémantique comme :

« Des relations sens privilégiées entre les mots ou les expressions d'une langue, relations sans correspondance nécessaire sur le plan de la forme phonétique et qu'il semble nécessaire de postuler dans le savoir des locuteurs de cette langue à un moment donné pour rendre compte de leur intercompréhension réciproque. » (1998, p.179)

Selon cette définition, on peut dire que les relations sémantiques sont des relations entre des mots ou expressions différents, d'un même mot ou d'une même expression.

Nous allons étudier les relations sémantiques externes concernent les relations de sens entre les mots différents comme la **synonymie**, **l'antonyme**, et les relations sémantiques internes concernent les relations entre différents sens d'un même mot, comme **la polysémie** et **l'homonymie** :

3.4.1. La Synonymie

Les synonymes comportent deux ou plusieurs formes linguistiques unités ou propositions, comme la substitution de l'une à l'autre ne modifie en rien pour l'observateur le contenu du message ou elles figurent. Elle se définit comme :

« Une relation entre deux mots ou deux expressions qui ont le même sens ou des sens très voisins. » (Mitterrand, 2000, p.106)

D'après Nyckees Vincent dans son livre « **la sémantique** » la Synonymie est :

« La relation entre deux ou plusieurs unités lexicales de formes différentes, mais présentant une même signification. » (Nyckees, 1998, p.180)

3.4.2. L'antonymie

L'antonymie est le contraire de la synonymie. Selon Lehmann, l'antonymie se définit comme :

« La relation d'antonymie unit deux mots de même catégorie grammaticale ayant de partie de leurs sémèmes en commun. En revanche, la notion d'antonymie n'est pas unitaire, elle recouvre différents types d'opposition surtout binaire. » (Lehmann, 2005, p.63)

Ainsi que, l'antonymie se définit par rapport à des termes voisins, ceux de complémentaire (mâle vs femelle) et de réciproque (vendre vs acheter). (Dubois, 2002, p.40.)

Vincent Nyckees définit l'antonymie comme :

« Une relation antagonisme entre deux termes, c'est-à-dire, des mots de sens contraire » (Nyckees, 1998, p.183)

Ce type d'antonymie implique toujours une évaluation et dans une comparaison cette comparaison peut être explicitée : Jean est plus petit/plus jeune que pierre, etc., et donc nous pouvons constater que l'antonymie gradable est fondée sur la comparaison, par exemple grand/petit, chaud/froid...etc. Enfin l'antonymie réciproque nous explique qu'un mot est le contraire de l'autre mot, par exemple : mari/femme, devant/derrière, avant/après, acheter/rendre, prêter/emprunter, etc. (1998, pp.184-186.)

3.4.3. L'homonymie

Dans son ouvrage intitulé « **la lexicologie** », on trouve l'explication suivante de Niklas-Salminen :

« L'homonymie a des mots qui ont la forme identique, mais leurs significations sont différentes. » (Niklas-Salminen, 2008, p.120)

En d'autres mots, Jean Dubois a cité qu'une homonymie est :

« Un mot qu'on prononce ou/et qu'on écrit comme un autre, mais qui n'a pas le même sens que ce dernier, il dit aussi que

l'homonymie est l'identité phonique (homophonie ou l'identité graphique homographie) de deux morphèmes qui n'ont pas par ailleurs, les mêmes sens. » (Dubois,2002, p.234)

L'homonymie se définit aussi selon Alain Polguère comme :

« Les homonymes sont deux lexies, si elles sont associées aux mêmes signifiants, mais elles ne possèdent aucune intersection des sens notables. » (Polguère, 1959, p.155)

3.4.4. La Polysémie

En effet, le terme de polysémie a été introduit par M. Bréal, à la fin du siècle dernier pour caractériser la capacité des mots de « prendre un sens nouveau » qui coexiste avec l'ancien.

Jean Dubois a défini la polysémie comme :

« Une propriété d'un signe linguistique qui a plusieurs sens, le concept de polysémie s'inscrit dans un double système d'opposition : l'opposition entre polysémie et homonymie et l'opposition entre Polysémie et monosémie. » (Dubois, 2001 p.369.)

4. L'emprunt linguistique

Les mots ont voyagé d'une langue à l'autre, car les langues se confrontent et s'enrichissent dans le cadre des relations économiques, politiques et culturelles, chaque système linguistique se compose de mots originaux et de mots venus d'autres systèmes. D'ailleurs le vocabulaire français est issu du latin, mais il contient des mots empruntés à d'autres langues comme l'allemand, l'italien, l'espagnol, l'anglais et l'arabe. Nous avons consacré notre étude sur ce dernier.

4.1. Définition de l'emprunt linguistique

Le phénomène de l'emprunt linguistique est le résultat du contact des langues, car il s'agit de l'utilisation d'une unité linguistique ou d'un trait d'une autre langue différente.

Nous allons prendre comme première définition celle fournie par Dubois :

« Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes qualifiés d'emprunts. L'emprunt est le phénomène sociolinguistique le plus important dans tous les contacts de langues (v. Bilinguisme) [...]. » (Dubois, 2002, p.177)

En second lieu et d'après Louis Deroy, le terme emprunt correspond à deux sens distincts : action d'emprunter et chose empruntée, selon lui l'emprunt linguistique est :

« une forme d'expression qu'une communauté linguistique reçoit d'une autre communauté. Cela a lieu lorsqu'un groupe d'hommes parlant une langue définie se trouve en relation avec un autre groupe utilisant une langue distincte ». (Deroy, 1956, pp.17-22)

En troisième lieu, Christian Loubier propose les deux définitions suivantes de ce phénomène :

« Procédé par lequel les utilisateurs d'une langue adoptent intégralement, ou partiellement, une unité ou un trait linguistique (lexical, sémantique, phonologique, syntaxique) d'une autre langue » (1956, p.17-22)

« Unité ou trait linguistique d'une langue qui est emprunté intégralement ou partiellement à une autre langue. Même si elles sont généralisées depuis longtemps dans l'usage, les formes empruntées demeurent des emprunts, étant donné leur origine. [...] » (Loubier, 2011, p.10)

4.2. Historique de l'emprunt arabe à la langue française

L'emprunt de langue témoigne de la relation entre les personnes. Pour cette raison, il est nécessaire d'évoquer les événements historiques qui ont conduit au contact entre les Arabes et les Français. Après les informations historiques, on traitera également de l'emprunt à un moment donné.

L'arabe au Moyen Âge (VIIe-XVe siècles) était l'une des sources importantes de la culture occidentale. Elle touche divers domaines (administratif, commercial, scientifique, etc.).

La période des croisades apporte des termes de guerre et des expressions de marin au lexique français par exemple : amiral, caïd, barbacane, jaseran ou mamelouk. Ainsi que les domaines scientifiques sont enrichis à cette période par : algèbre, algorithmes, chiffre et zéro, etc. en mathématique, amalgame, alchimie, alcali, alambic, alcôve, etc. en chimie et pharmacopée et henné, ambre, talc, etc. en biologie. Le commerce arabe aussi apporte des noms d'étoffes et de vêtements : coton, damas, mohair, satin, jupe, gilet, etc.

Du XVIe au XVIIe siècle, le monde arabe a eu des contacts limités avec l'Europe. À cette époque, un peu d'arabe fait son chemin vers le français grâce aux voyageurs et aux écrivains intéressés par les mots arabes, nous pouvons

trouver : harem ou les mots liés avec la religion : marabout, minaret, islam, ramadan, etc., calife ou cheik, qui désignent les fonctions, ou les mots désignant la civilisation arabe : burnous ou fez.

Il convient également de mentionner qu'après la colonisation française du Maghreb, l'arabe a continué à être intégré à la langue française, notamment par les immigrés arabes venus en France (roumi, toubib, etc.). Les journalistes utilisent également l'arabe pour mieux véhiculer de nouvelles informations (djihadistes, charia, etc.). (jana, R. p.30)

4.3. Les catégories de l'emprunt linguistique

Nous allons présenter ici la typologie de l'emprunt linguistique de Loubier. (Loubier, 2011)

Pour les exemples, nous avons appuyé sur les sites Web suivants :

– la banque de dépannage linguistique :

https://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=5444

— Allo prof

<https://www.alloprof.qc.ca/fr/eleves/bv/francais/les-anglicismes-f1575>

4.4.1. L'emprunt lexical

C'est un emprunt intégral (forme et sens) ou partiel (forme ou sens seulement) d'une unité lexicale étrangère. Autrement dit, il concerne essentiellement la relation sens-forme des mots. C'est dans le lexique d'une langue que les emprunts sont les plus nombreux. Selon Loubier on distingue quatre principaux types d'emprunts lexicaux que nous les explique dans une autre partie plus détaillée (Loubier .2011, p.14)

4.4.2. L'emprunt syntaxique

C'est l'emprunt d'une structure syntaxique propre à une langue étrangère. Cette catégorie touche la construction, c'est-à-dire la reproduction des structures propres à une langue à travers le lexique d'une autre différente. Il figure sous forme de calques de groupes verbaux, des calques portant sur le choix des mots (être sur l'avion plutôt qu'être dans l'avion), des calques concernant l'organisation des phrases (un court trois semaines au lieu de trois courtes semaines).

Ce type d'emprunt est très fréquent dans les situations de bilinguisme social où les phénomènes d'alternance et d'interférence de langue sont fréquents. (Ibid, p.15,16.)

Exemple :

- l'utilisation de la structure « être sur l'avion » au lieu de l'utilisation correcte « être dans l'avion ».
- L'utilisation de la structure « vivre en campagne », au lieu de l'utilisation correcte « vivre dans la campagne ».
- L'utilisation de la structure « être sur l'aide sociale » au lieu de l'utilisation correcte « vivre de l'aide sociale ».
- L'utilisation de la structure « les prochaines trois semaines », qu'elle a une syntaxe anglaise de « *the next three weeks* », au lieu de « les trois prochaines semaines ».

4.4.3. L'emprunt phonétique

Est un emprunt d'une prononciation étrangère.

Exemple :

- Zoo se prononce « zo » en français et non « zou » comme en anglais.
- Pyjama se prononce « pijama » en français et non « pidjama » comme en anglais.
- Shampoing se prononce en français « champoing » et non « champou » comme en anglais.

4.5. L'emprunt lexical

Dans notre travail, nous sommes limitées à l'emprunt lexical qui reste statistiquement l'emprunt le plus important, dans cette partie nous allons présenter les types de l'emprunt lexical selon la catégorisation de Loubier. En premier lieu on va citer les quatre types puis des exemples variés de différentes langues.

4.5.1. Qu'est-ce qu'un emprunt lexical ?

« L'emprunt lexical peut se définir comme un type particulier du phénomène du contact de langues, il se produit dans une situation de communication orale ou écrite, quand le locuteur se trouve dans l'impossibilité de dénommer de nouvelles réalités linguistiques, il fait appel à d'autres unités lexicales d'une autre langue qui lui est connue. Ce transfert lexical d'une langue source à une langue cible doit répondre à quelques critères de la langue d'accueil

(emprunteuse) et doit être tributaire de quelques changements sur les plans morphologique, syntaxique, phonétique et parfois sémantique. Une fois que l'unité en question s'intègre, on parle d'un emprunt lexical attesté. ». (Helladi Sid Ahmed, 2017)

4.5.2. Les types de l'emprunt lexical

Loubier a montré quatre types de l'emprunt lexical : l'emprunt intégral, l'emprunt hybride, le faux emprunt et le calque.

4.5.2.1. L'emprunt intégral : Il s'agit de l'emprunt de la forme et du sens, avec une adaptation graphique ou phonologique minimale ou sans aucune adaptation. (Loubier, 2011, p.14)

Exemples

- mots relatifs aux spécialités culinaires : *Paella, Sushi, Kouglof, Gravlax, brownie.*
- mots qui désignent des réalités culturelles de certaines communautés.
- mots qui désignent des personnes ou des fonctions : cow-boy, gaucho, samouraï.

4.5.2.2. L'emprunt hybride : Il s'agit d'un emprunt de sens tandis que la forme est partiellement empruntée.

Exemples :

- le mot français (*halalisation*), est composé de l'arabe « halal » et d'une partie française (*isation*).
- dans le mot français « dopage », le suffixe (*age*) remplace le suffixe anglais (*ing*) du mot anglais (doping), c'est le cas dans les mots : aquaplanage (aquaplaning) et monitoring (monitoring).

4.5.2.3. Le faux emprunt : Qui est un emprunt qui a l'apparence d'un mot étrangère alors qu'il n'existe pas morphologiquement dans la langue étrangère. Autrement dit, c'est un emprunt qui concerne le signifiant et non pas le signifié. (Loubier, 2011, p.14)

Exemple :

- Tennisman : est un mot créé par imitation de l'anglais et qui s'apparente à une forme anglaise, mais il n'existe pas dans la langue anglaise, les anglophones utilisent le mot « tennis player ».

- Brushing : est un mot utilisé dans le domaine de la coiffure, créé par imitation de l'anglais, mais il n'existe pas dans la langue anglaise. Les anglophones utilisent le mot « *ablew-dry* ».

4.5.2.4. Le calque : On distingue trois sous-catégories de calques (Ibid, p14)

4.5.2.4.1. Le calque morphologique : Il permet l'intégration de sens étrangers à travers des formes qui sont souvent traduites littéralement en mots composés.

Exemple :

- surtemps, signifie calqué sur *overtime*.
- hors-la-loi « calqué sur le mot anglais *outlaw*.
- le mot composé « lune de miel » calqué sur le mot anglais *honey moon*.
- libre penseur, est le calque sur le mot anglais *free thinker*.

4.5.2.4.2. Le calque sémantique : Lorsqu'un sens étranger attribué à un mot déjà existant dans la langue emprunteuse sous l'influence d'une autre langue. (Ibid, p.15)

Exemple :

- l'emploi du mot souris, qui existait déjà dans la langue française, dans un nouveau sens en informatique, sous l'influence de l'anglais (*mouse*) pour désigner le dispositif de pointage relié à un ordinateur.
- l'emploi du mot gradué, de l'anglais utilisé maintenant au sens de diplômé.
- l'emploi du mot définitivement (*definitely* en anglais) dans le sens de certainement, assurément.

4.5.2.4.3. Le calque phraséologique : L'intégration d'un sens étranger dans la langue emprunteuse à travers la traduction mot à mot d'expression ou de locutions figées d'une autre langue.

Exemple :

- Donner le feu vert « qui signifie donner la permission », elle calquée de l'anglais *to give the green light*.
- Jeter le bébé avec l'eau du bain « qui signifie rejeter en bloc à la fois ce qui est essentiel et accessoire », elle est calquée sur l'anglais *to throw the baby out with the bath water*.

- Ce n'est pas ma tasse de thé « signifie que quelque chose ne convient pas à quelqu'un », elle est calquée sur l'anglais *that's not my cup of tea*.

4.5.3. Les raisons de l'emprunt lexical

Plusieurs raisons poussent les sujets parlants à emprunter et interagir et afin d'expliquer le phénomène d'emprunt nous avons montré les causes de l'emprunt en appuyant sur ceux expliqués par Deroy (Deroy, 1956.)

Deroy a distingué deux raisons de l'emprunt linguistique, qu'il appelle « nécessité pratique » et « l'emprunt de luxe »

D'abord, l'emprunt de nécessité résulte du statut des langues, qui est l'un des indicateurs importants, comme explique Deroy

« La valeur attribuée au mot emprunté est une question sociale et nationale ; selon que l'idiome et le peuple auxquels on fait des emprunts sont regardés inférieurs ou supérieurs, ces emprunts descendent ou montent en dignité » (Deroy, 1956, p. 18)

L'emprunt linguistique d'une langue plus prestigieuse, plus intellectuelle est plus présent dans différents domaines tels que le culturel, le technologique, le scientifique et l'économique notamment depuis la langue anglaise, qui a fourni plusieurs mots à la langue française comme : breakfast, week-end, etc. essentiellement depuis l'essor des États Unis d'Amérique après le débarquement en Normandie qui a précipité la fin de la seconde guerre mondiale.

L'emprunt résulte aussi d'un besoin de nommer une nouvelle réalité linguistique, pour remplir le manque de dénomination dans la langue d'accueil comme les noms de fruits exotiques tel que l'avocat, l'ananas..., les mots qui appartiennent aux nouvelles technologies comme le domaine de l'informatique : CD-ROM, Messenger, Chat, E-mail.

La difficulté à décrire des réalités linguistiques et culturelles propres à une communauté linguistique pousse à emprunter cette réalité linguistique, par exemple : dans les mots « *al salamouarlikoum, alHamdoullilah* » de notre corpus, Begag les empruntés à la langue arabe car il n'y a pas d'équivalent de ce mot dans la culture française.

Il existe d'autres raisons internes qui poussent à ce phénomène. Ainsi, l'emprunt d'un terme qui n'existe pas est une manière qui sert à exprimer une réalité linguistique étrangère. De plus, le recours à l'emprunt vient du fait que le terme étranger est plus court, plus souple

ou plus fort par rapport à son équivalent dans la langue d'accueil. Enfin, l'emprunt est devenu presque une nécessité quand il s'agit de désigner des choses proprement étrangères.

L'emprunt de luxe, est quant à lui, un emprunt par admiration des mots à une langue plus prestigieuse, plus élégante et plus fine qui représente une langue supérieure. De plus, il est justifié parfois par le désir d'ennoblir des notions. Ce type de recours à ce phénomène vient pour éviter certaines expressions grossières et les remplacer par un équivalent d'une autre langue afin de dire indirectement les choses. Enfin les mots empruntés sont utilisés pour mieux exprimer les pensées, les sentiments personnels d'une façon plus originale, Deroy dénomme cette raison par « les raisons du cœur », il explique que :

« surtout dans la langue familière, on recourt encore au mot ou au tour étranger pour exprimer ou évoquer des nuances si subtiles, des sentiments si délicats qu'il semble que les mots et les tours habituels n'y suffiraient pas » (Deroy. 1956, p.179)

5. Cadrage théorique du corpus

5.1. Aperçu sur l'écrivain

Azouz Begag est né à Lyon, le 5 février 1957, c'est un homme politique, écrivain, diplomate et chercheur en économie et en sociologie. De nationalité algérienne par ses origines, il demande la nationalité française qu'il obtient en 1989.

Il obtient un doctorat en économie à l'université Lyon 2 sur le thème « L'immigration et sa ville ». Il combine ensuite des fonctions de chercheur au CNRS et à la Maison des sciences sociales et humaines de Lyon depuis 1980, et d'enseignant à l'École centrale de Lyon.

Du 2 juin 2005 au 5 avril 2007, il est ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de la promotion de l'égalité des chances dans le gouvernement Dominique de Villepin. Fonction qu'il quitte afin de prendre une part active dans la campagne présidentielle de François Bayrou.

En octobre 2007, Azouz BEGAG est le président du 18^e Festival international de géographie (FIG) de Saint-Dié — des Vosges. Au mois de septembre 2008, il est professeur invité à l'Université de Californie à Los Angeles il est chargé de recherche du CNRS.

De 2013 à 2016, il occupe le poste de conseiller culturel et de coopération à l'ambassade de France au Portugal.

Il est l'auteur de plus de vingt livres, dont plusieurs romans s'inspirant de son enfance comme « le gone du Chaâba » (1986) ou encore l'hommage rendu à son père dans le livre « le marteau pique-cœur » (2004), il est aussi parolier de chansons et le scénariste du film « Camping à la ferme » (2005) où il expose sa vision d'une France multiethnique. Citant parmi ses productions et créations littéraires : (Wikipédia)

- Le gone du Chaâba (1986)
- Béni ou le paradis prive (1989)
- L'arabe ou la maison (2021)
- Un train pour chez nous (2006)
- Les voleurs d'écriture (2002)
- Quartiers sensibles (1994)
- Le temps des villages (1993)
- Les tireurs d'étoiles (2002).

5.2. Le corpus d'étude :

Le gone du Chaâba (1986)

Le récit du « gone » s'amorce trois ans après la décolonisation de l'Algérie. Azouz, le protagoniste, âgé de neuf ans et né en France de parents immigrés d'Algérie qui avec une vingtaine d'autres familles habitent dans le petit bidonville du « Chaâba ». Au Chaâba, les règles et le rythme de vie sont les mêmes que les adultes ont connus en Algérie : le respect et la solidarité, les femmes bavardent et se battent pour l'eau autour de « l'bomba », les pères boivent leur café le soir après le travail et les « gones » attendent l'arrivée des camions-poubelles en espérant d'y trouver des choses utiles dans la décharge qui se trouve aux alentours du bidonville.

Les parents d'Azouz, tous deux analphabètes, accordent beaucoup d'importance à la réussite scolaire de leur fils. Bouzid, le père, un simple manœuvrier dans les chantiers, encourage son fils en lui offrant des livres à toute occasion. En classe, le maître l'encourage à bien travailler et voit en lui un exemple futur d'une bonne intégration dans la société française, ce qui ne manque pas de lui attirer la jalousie de ses camarades arabes persuadés que le fait d'être parmi les derniers est une preuve d'appartenance à la communauté immigrée et arabe en particulier. Isolé, insulté, bientôt il sera considéré comme traître à sa propre culture : de ne pas être un vrai Arabe, les Français le considèrent comme un Arabe et les Algériens voient en lui

un Français. Son propre cousin et meilleur ami devient de plus en plus jaloux et se détourne de lui.

Le jour où la police vient au Chaâba pour mettre fin à la boucherie clandestine de Saïd, l'oncle de Azouz, tous les conflits s'intensifient et éclatent : Bouzid expulse son frère du Chaâba avec toute sa famille. Rien n'est comme avant : les gens se querellent et finissent par quitter le Chaâba pour s'installer dans les cités lyonnaises, restant seule, la famille d'Azouz est la dernière à s'en aller. (Zid, 2021, p.50)

ZENZELA

Cadencé au rythme des deux villes : Sétif et Lyon, ce roman a pour cadre spatial les deux lieux qui représentent les deux sphères identitaires de Begag.

Notre héros cette fois a pour nom Farid Belgacem et le roman s'amorce en Algérie, à Sétif dans le mausolée de Sidi El Khier précisément, où règne une atmosphère d'encens et de mystère. Au cours de ses vacances à Sétif où son père construit la maison familiale, il assiste à un tremblement de terre, il raconte ses déceptions amoureuses au détour d'une rue échappée à une femme qu'il rencontre dans une maison close.

De retour à Lyon, dans son immeuble en bordure du périphérique, Farid est amoureux de sa voisine blonde qu'il épie du haut de son balcon. Quand il ressentit à Lyon un tremblement de terre qui eut lieu à El Asnam en Algérie, Farid, qui ne croit pas aux superstitions de sa mère, se prend tout à coup pour un voyant. Alors, sa mère s'inquiète pour lui, l'emmène chez le marabout de Vaulx-en-Velin, qu'elle avait l'habitude de consulter et qui voulait prendre sa fille pour bru. Étant amoureux de sa Gauloise, Farid décline le mariage arrangé avec la fille du marabout et il se mobilise pour faire une collecte de dons qui espère le rapprocher de sa voisine d'une part et de l'Algérie vers laquelle il veut acheminer les dons personnellement. À Sétif, tout s'achève par là même où toute l'intrigue a commencé, la Zenzela dévore la maison familiale en entier, une maison qui n'en finissait pas, tel cet espoir différé d'un retour incertain, à Lyon, les tourments d'une jeunesse perdue entre deux cultures continuaient. (Zid. 2021, p.54)

5.3. L'écriture beure

Au cours des années 1980, plusieurs écrivains nés en France de parents originaires du Maghreb (principalement de l'Algérie), ou émigrés à un jeune âge et scolarisés en France, publient des œuvres en quelque sorte « transculturelles », dont l'imaginaire est marqué à la fois

par la culture d'origine et par la vie précaire des immigrés en banlieue parisienne. Cette littérature de la deuxième génération de l'émigration sera bientôt désignée par le terme « beur ».

5.3.1. *Qu'est-ce qu'une écriture beure ?*

La littérature beur se définit comme étant l'écriture des jeunes écrivains qui font partie de la deuxième génération d'immigrés (issus de l'immigration maghrébine en France).

Tout d'abord le mot beur comme il est cité dans l'œuvre de Nadjibe Radouane : « l'appellation « beur » a été créée à la mode « verlan » en inversant l'ordre des syllabes du mot arabe: a-ra-be donne beu-ra-a puis beur... » c'est-à-dire la signification du mot beur c'est « arabe »

Nadjibe Radouane a défini la littérature beure comme :

« littérature qui se situe à l'intérieur du champ littéraire français. En fait, la publication de différents récits largement autobiographiques qui révèlent la colère et le désarroi de jeunes révoltés expriment aussi leur déception, leur désir d'intégration et leur rejet de toute forme d'hostilité, de mépris et de discrimination à leurs égards. ». (Nadjib, R. 2012. P19)

Pour l'écrivain, la littérature beure est comme une littérature qui s'inscrit dans la scène littéraire purement française, dans les écrivains beurs racontent la colère et la frustration de jeunes issus de l'immigration aux prises avec leurs conditions difficiles et méprisables en France.

5.3.2. *Les raisons de l'emploi des emprunts arabes dans les textes beurs.*

L'emprunt est avant tout le résultat de la coexistence à communautés linguistiques, l'Algérie long terme des deux étant depuis longtemps sous la domination française et ayant donc l'expression algérienne francophone.

La tendance à utiliser des termes arabes — arabe classique et arabe dialectal — existait dans l'écriture beure depuis sa naissance. D'abord, parce que les immigrés établis en France gardent leurs traditions, leurs coutumes, et aussi leur langue. Grâce à cette immigration que le contact entre le français et l'arabe se maintient. Donc, l'arabe est fait partie de la vie de Begag qui renvoie à sa langue maternelle dans ces textes où il utilise des éléments linguistiques propres à une communauté arabe.

Ensuite, lorsqu'un mot français est composé de plusieurs mots ou syllabes, les locuteurs algériens ont tendance à emprunter un mot ou une expression arabe,

mais il a des syllabes plus courtes, ce qui peut faire gagner du temps ou demande moins d'énergie et d'effort au locuteur algérien.

Brahim Kethiri (2004) dit à ce propos :

« C'est un argument qui permet au sujet parlant ou écrivant algérien de remplacer une expression française qui comporte peu de syllabes ou dont les éléments sont reliés par un trait d'union ; par une autre expression arabe, mais composée d'un nombre inférieur de syllabes que sa concurrente ou d'un mot simple. (p. 42) ».

Enfin, l'emprunt tient à des nuances de sens. Les Algériens et les Maghrébins en général empruntent, car certains mots français ne veulent pas dire exactement la même chose qu'en arabe ou berbère. C'est donc une question de volonté désir de précision. (Omar, 2014.)

Chapitre 02

Analyse morphologique et sémantique du corpus

Introduction

Ce deuxième chapitre est consacré à l'analyse lexicale et sémantique des emprunts arabes dans les textes littéraires « le gone du Chaâba » et « Zenzela » de Azouz BEGAG. Notre chapitre est divisé en deux sections, la première intitulée : l'emprunt lexical et la deuxième le calque, dans lesquels nous allons aborder une étude sémantique et morphologique qui consiste à classer les emprunts selon leurs origines linguistiques à savoir : arabe classique, arabe standard et arabe dialectal.

Aussi, selon la forme (simple ou composée) et enfin selon la catégorie grammaticale.

1. Présentation du corpus

Nous avons eu accès à la version papier des deux romans « le gone du Chaâba » et « Zenzela ».

Notre corpus est constitué de 52 emprunts, nous les repérons à travers un dépouillement manuel. Pendant notre lecture nous avons reconnu directement les emprunts à l'arabe qui ne sont pas intégrés dans les dictionnaires français, mais pour certains, il nous a fallu vérifier si le mot a été signalé comme emprunt dans les dictionnaires français.

La deuxième étape de notre méthodologie consiste à distinguer entre les trois types d'emprunts lexicaux de Loubier, dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, dans la section « Les catégories de l'emprunt linguistique ».

Nous nous intéresserons uniquement à l'emprunt lexical qui est scindé en quatre types : emprunt intégral, emprunt hybride, faux emprunt et le calque.

Au vu de ce qui précède, nous avons recouru aux dictionnaires et aux sites suivants :

– Le TLFi : <http://atilf.atilf.fr>

– Dictionnaire de l'Académie française : <https://www.dictionnaire-academie.fr>

1. L'emprunt lexical

1.1. Étude sémantique

Cette analyse consiste à dégager le sens caché derrière l'écrit de chaque emprunt et de supposer ce que l'auteur veut dire par ces mots empruntés.

Tableau 1 : Analyse sémantique des emprunts lexicaux dans LE GONE DU CHAÂBA.

<i>L'emprunt</i>	<i>Étymologie</i>	<i>Définition</i>	<i>Citation</i>	<i>Répétition</i>
ABBOUÉ	De l'arabe dialectal أبي	Papa.	« Je vais dire à Abboué que tu as dit... » Azouz BEGAG. P23	35
AÏD	De l'arabe standard عيد	Fête musulmane célébrant la fin du ramadan et à l'occasion de laquelle des millions de moutons de toutes les nationalités laissent leur peau...	« Vont-ils fêter l'Aïd ? » Azouz BEGAG. P135	01
BENDIR	De l'arabe dialectal بندير	Sorte de tambour oriental	« les bendirs battaient des cousins, ... » A. BEGAG. 98	03
BINOUAR	De l'arabe dialectal بينوار	Robe algérienne.	« enrobées dans de longues binouars » A. BEGAG. P99	13
CHEMMA	De l'arabe dialectal شممة	Tabac à priser.	« sort de sa poche une boîte de chemma. »	06
CHKOUN	De l'arabe dialectal شكون est-à-dire من	Qui est-ce ?	« —chkoun ?.. » A. BEGAG. P160	03
CHORBA	De l'arabe standard شربة	Soupe populaire algérienne.	« ... par la forte odeur de chorba... » A. BEGAG. P56	01
CHRITTE	De l'arabe dialectal qui veut dire ليفة	Gant de crin.	« on a aussi besoin d'un chritte » A. BEGAG. P88	03

DJNOUN	De l'arabe dialectal جنون	(pluriel de DJEN) Démons, mauvais esprits.	Cité dans la page 225	01
EMMA	De l'arabe dialectal ماما qui veut dire maman	Maman	« Emma, tu connais Mme Bouaffia ? A. BEGAG. P71	67
GAOURIA	De l'arabe dialectal قاورية	Française	« La gaouria est désormais la seule voisine de ma mère. » A. BEGAG. P133	03
GAOURI	De l'arabe dialectal قاوري	Français	« pas un arabe, mais un Gaouri comme eux » A. BEGAG. P95	03
GHARBI	De l'arabe dialectal قربي	Bienvenue (pour une femme).	« Gharbi, gharbi, fait-elle, toute bouleversée par la rencontre. » A. BEGAG. P160	02
GUITTOUN	De l'arabe dialectal قيطون	Tente	« jamais fait de telles cérémonies avant de m'enfourir dans mon guitton » A. BEGAG. P57	01
HALLOUF	De l'arabe dialectal خلوف	Cochon	« Zalouprix d'hallouf ! » A. BEGAG. P155	08
HENNA	De l'arabe standard الحناء	Henné	« la plupart du temps teintée au henna. » A. BEGAG. P33	01
KAISSA	De l'arabe dialectal كياسة	Gant de toilette.	« ... , vous dites une kaissa à la maison ? » A. BEGAG. P88	04
LABAISSE	De l'arabe standard لا بأس	Ça va ?	« Labaisse ou labaisse pas ? » A. BEGAG. P132	06
MEKTOUB	De l'arabe dialectal مكتوب	Destin, ce qui est écrit.	« Allah guide notre mektoub » A. BEGAG. P209	01
MRABTA	De l'arabe dialectal مرابطة	Femme marabout.	« Aujourd'hui pas de raïne ni de mrabta » A. BEGAG. P161	01

OUAICHE	De l'arabe dialectal واش	Quoi ?	« Ouaiche, Abboué ? A. BEGAG. P208	02
RACHEMA	De l'arabe standard الحشمة	Honte	“qui va nous faire la rachema...” A. BEGAG. P94	01
RHAÏN	De l'arabe dialectal العين	Œil, mauvais œil, scoumoune.	“Aujourd’hui, pas de rhaïnni de mrabta” A. BEGAG. P94	02
TAHAR	De l'arabe dialectal طهَّار	Circonciseur	“je me suis abandonné à la souffrance tandis que tahar...” A. BEGAG. P108	08

Tableau 2 : Analyse sémantique des emprunts lexicaux dans ZENZELA

<i>Emprunt</i>	<i>Origine</i>	<i>Définition</i>	<i>Citation</i>	<i>Nombre de répétitions</i>
Koubba	Une quoubba De l'arabe standard قبّة	Une qoubba est, en Afrique du Nord, un mausolée de saint, composé d'une partie cubique, coiffé d'une coupole, généralement sphérique ou ogivale, symbole d'importance du saint. Le mot signifie “coupole” et provient de la racine latine cap, capo qui veut dire “sommets”.	“... sur la koubba d'un saint...”(1997 : p. 7)	01

Douar	De l'arabe dialectal دوار	Village du Maghreb, circonscription administrative autour de ce village.	“De quel douar ?”(1997 : p 10)	02
AKha !	De l'arabe dialectal أخاه !!	L'interjection qui exprime l'exclamation	“Akha! Akha ! Ils ont tué Nabil !”(1997 : p 13)	02
Salam	De l'arabe standard سلام	Interjection de salutations qui veut dire “salut !”	“J'ai dit Salam..”(1997 : p 18)	01
Zenzela	De l'arabe dialectal زنزلة	Tremblement de terre	“Zenzela! Zenzela!”(1997 : p29)	20
Yeaahh	De l'arabe dialectal يااه !!	Interjection	“Yeaahh” (1997 : p 41)	07
Djellaba	De l'arabe dialectal جلابة	La djellaba ou jellaba est une longue robe ample avec un capuchon, portée par les hommes et les femmes, répandue comme vêtement traditionnel en Afrique du Nord.	“sa djellaba blanche et son visage....”(1997 : p 44)	01
Ouallah	De l'arabe standard والله	De l'arabe wou'Allah“je jure par Dieu”.	“Ouallah que tu vas me dire...”(1997 : p 57)	02
Les makroutes	De l'arabe dialectal مقروط	Les makrouts sont de délicieuses pâtisseries	“Les makroutes au miel de ma mère ?” (1997 : p 59)	01

		orientales constituées d'un gâteau de semoule fourré à la pâte de dattes.		
Batatas	De l'arabe standard بطاطا	Pomme de terre	«Tomates, batatas, autres légumes !»(1997 : p 72)	02
Chaabi	De l'arabe dialectal شعبي	Genre musical populaire du Maghreb né en opposition au colonialisme français.	Sur fond de musique chaabi... »(1997 : p 73)	01
Mabrouk	De l'arabe standard مبروك	Félicitations	« Mabrouk, mon fils » (1997 : p 111)	01
Yekfi	De l'arabe standard يكفي	Arête, c'est suffisant.	« yakfi! Maintenant,... »(1997 : p 112)	01
Les djounouds	De l'arabe standard جنود	Les armées	« Les djounouds de chez nous sont les serviteurs de la Révolution » (1997 : p122)	01
Khobzed'dar	De l'arabe standard خبز الدار Pain de la maison	Pain qui se prépare à la maison algérienne	« Yemma préparait du Khobzed'dar,... »(1997 : p 124)	01

D'après les tableaux ci-dessus, nous avons remarqué que :

- L'origine linguistique des emprunts dans notre corpus est l'arabe dialectal algérien, l'arabe standard ou bien l'arabe classique.
- Dans le gène du Chaâba, le mot EMMA est le plus utilisé, puis le mot ABOUÉ ensuite les autres mots.

- Dans Zenzela, le mot ZENZELA est apparaît le plus souvent

Pour faire connaître dans quel registre de la langue arabe BEGAG a emprunté le plus souvent et connaître les mots les plus utilisés, nous allons faire une étude analytique des emprunts de notre corpus d'étude.

En premier lieu, nous allons faire une classification des emprunts selon leurs origines linguistiques, c'est-à-dire que nous allons essayer de savoir dans quel registre de la langue arabe sont écrits les emprunts dans *Le gone du Chaâba et Zenzela*.

D'après notre lecture des résultats de tableau n° 1 et le tableau n° 2, nous avons constaté que les deux romans de Azouz BEGAG sont riches d'emprunts arabes, ces derniers se composent des emprunts à l'arabe dialectal algérien et d'autres provient de l'arabe standard.

L'arabe standard : est la variété modernisée qui résulte du contact entre l'arabe classique et l'arabe dialectal, elle est la langue officielle du pays. Et la langue de communication fonctionnelle et formelle, à l'écrit et à l'oral, liée au monde du travail (administration, littérature, et liturgique...)

L'arabe dialectal : elle est la plus parlée par la population, cette langue dite aussi dari jà", elle ne bénéficie pas d'un statut officiel, c'est l'arabe utilisé dans les discussions courantes.

Voici dans ce qui suit, un tableau qui montre l'origine des différents mots empruntés, et qui est un tableau récapitulatif des deux tableaux 1 et 2.

Tableau 3 : classement des emprunts lexicaux selon l'origine linguistique

<i>Origine linguistique</i>	Emprunt	Nombre
<i>Arabe standard</i>	Aïd, Chorba, Henna, Rachema, Rhain, koubba, Salam, Batatas, Mabrouk, Les djounouds, Yekfi, Labaisse, ouallah	13
<i>Arabe dialectal algérien</i>	Abboué, Bendirs, Binouar, chemma, Chekoun, Chritte, Djnoun, Emma, Gaouria, Gaouri, Guittoun, Halouf, kaissa, Labaisse, Maktoub, Ouaiche, Tahar, Douar, Akha, Zenzela, yeaahh, Djalaba, Makroutes, Chaabi, Khobzed'dar,	25

Nous avons remarqué que la majorité des éléments empruntés sont provenus de l'arabe dialectal algérien (25 mots), alors que l'emprunt à l'arabe standard est (13 mots)

L'utilisation majeure des emprunts à l'arabe dialectal (le parler des natifs de Sétif), ces mots retracent la société et la culture algérienne et cela à travers les noms de personnes (*yemma*, *Abboué*), les noms des habits traditionnels (*djellaba*, *Binouar*) et aussi les croyances et les coutumes (*djnounes*, *marabta*, *tahar*).

Les mots empruntés à l'arabe standard sont souvent des mots qui renvoient à la religion musulmane et à la culture arabe, comme les mots (*salam*, *henna*, *rhain*).

En résumé, l'utilisation des emprunts à l'arabe est justifiée par l'impact de la langue maternelle de Azouz Begag sur son écriture et par l'attachement de l'écrivain aux origines algériennes et arabes. Autrement dit, l'utilisation des mots qui servent à désigner des réalités linguistiques et culturelles qui relèvent de la langue maternelle et qui influencent l'écriture de Begag.

En deuxième lieu, nous allons traduire les statistiques des répétitions des emprunts lexicaux des deux romans dans le diagramme ci-dessous :

❖ Le gone du Chaâba

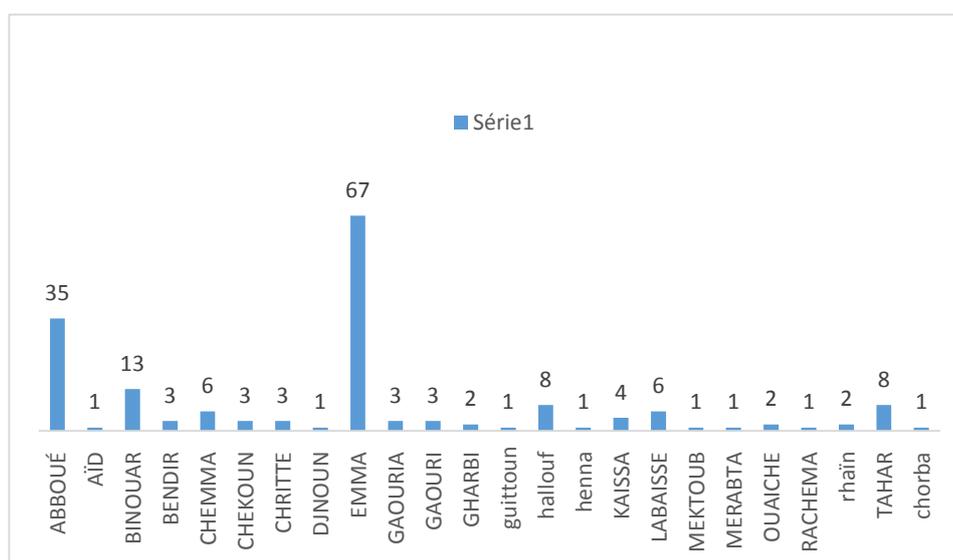


Figure 1 : diagramme représente le nombre de répétitions des emprunts lexicaux dans le gone du Chaâba

Nous avons constaté que le mot EMMA apparaît le plus souvent, il se répète (67 fois), puis le mot ABBOUÉ (35 fois), ensuite le mot BINOUAR (13 fois) et les autres avec un taux d'apparition varié

Azouz Begag a utilisé des emprunts lexicaux variés, il est clair que le mot EMMA apparaît le plus souvent dans le roman, puis le mot ABBOUÉ, ce qui marque l'attachement de l'auteur à sa mère puis à son père. Ensuite les mots BINOUAR, TAHAR et les autres mots KAÏSSA, LABAÏSSA, OUAÏCHE..., qui indiquent la réalité linguistique et culturelle (les mots Bouzidiens —parlé des natifs de Sétif—).

❖ Zenzela

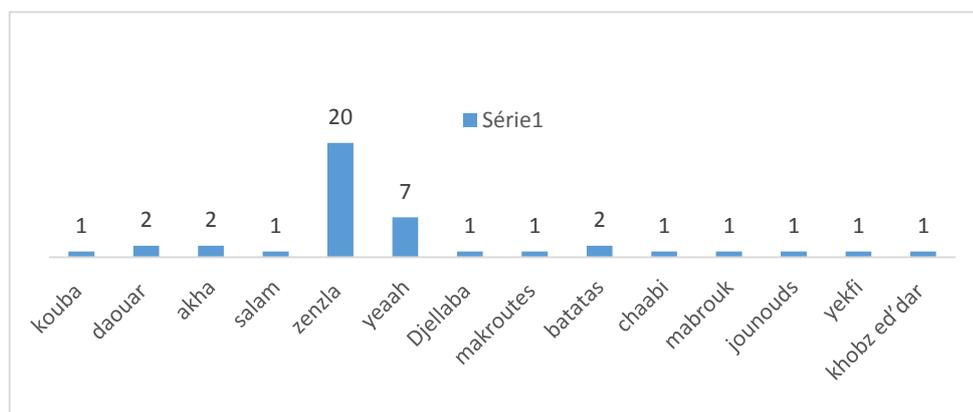


Figure 2 : Diagramme représente le nombre de répétitions des emprunts dans Zenzela

Nous avons constaté que le mot Zenzela est le plus fréquent avec 20 fois.

Zenzela c'est le thème général et le titre du roman, l'utilisation majeure de ce mot est justifiée par, le contexte dans lequel le texte littéraire est écrit. Parce que Begag est en train de raconter l'histoire d'un tremblement de terre qui se passe en Algérie.

1.2. Étude morphologique

Dans la présente section, nous allons classer les éléments empruntés selon leurs catégories syntaxiques (les catégories grammaticales, la forme à savoir simple et composée). Ensuite, nous ferons une classification morphosyntaxique de l'emprunt et de son équivalent (genre et nombre.).

1.2.1. Catégories syntaxiques des emprunts lexicaux

1.1.1.1. Catégorisation selon la forme: Dans cette étape nous allons classer les emprunts lexicaux selon leurs formes, c'est-à-dire nous avons regrouper les emprunts de forme simple et les emprunts de forme composée.

Nous rappelons que :

Le mot simple : est celui qui formé à partir d'un seul élément lexical.

Le mot composé : est celui qui formé de plusieurs mots.

Tableau 4 : classement des emprunts lexicaux selon la forme

Mot simple	Mot composé
Salam,Djellaba,kouba, daouar, akha !Zenzela, yeaah , makroutes , batatas , chaabi , mabrouk, yekfi , djounouds, aïd, Bendir, Binouar, chemma , chkoun, chorba, chritte, djnouns, Emma ,Gaouri, gaouria, gharbi, guittoun, hallouf, henna, kaissa, Labaisse, mektoube, Merabta , Ouaiche ? , rachema , Rhaine, Tahar.	Labaisse, khobzed'dar,ouallah. Mabrouk air-lik.
36mots	3mots

Selon le tableau n° 4, nous avons trouvé que les mots à forme simple sont plus utilisés par rapport aux mots composés. Nous allons présenter le pourcentage de chaque forme dans le diagramme cité ci-après :

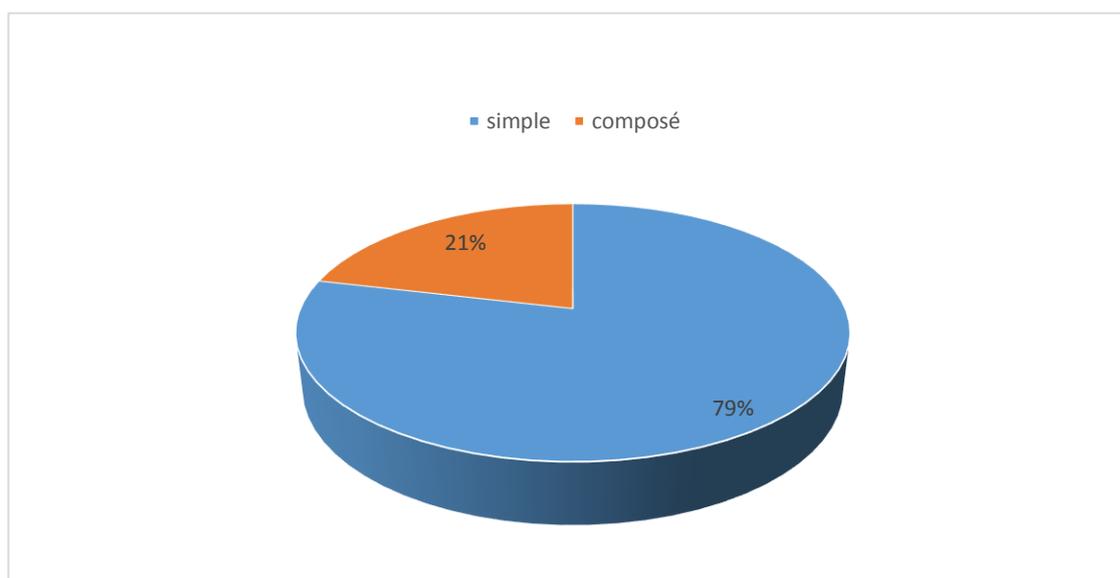


Figure 3 : pourcentage des emprunts lexicaux selon la forme simple ou composée

D'après la Figure n° 3, nous avons constaté que :

La majorité des mots sont de forme simple, ils représentent 79 % de la totalité du corpus.

Les 21 % qui restent représentent les mots composés.

1.1.1.2. Catégorie grammaticale: Dans son ouvrage, Loubier affirme que les noms sont les traits linguistiques les plus empruntables, les adjectifs et les adverbes sont moins empruntés, alors que les adverbes, les interjections, les prépositions et les conjonctions sont empruntés d'une fréquence rare.

“[...] Parmi les éléments du lexique, ce sont naturellement les substantifs qui passent avec le plus d'aisance d'une langue à l'autre. Il est moins courant que l'on reprenne des verbes et des adjectifs, tandis que les adverbes, les interjections, les prépositions et les conjonctions[...] n'apparaissent empruntés qu'un petit nombre de fois » (Loubier, 2011, p.339)

Dans le même ouvrage, il a aussi cité une étude linguistique des emprunts faite par un linguiste américain E. Haugen, en norvégien et en suédois des États-Unis, d'après cette étude les pourcentages des emprunts dans la langue française selon les catégories grammaticales sont (Nom 71 à 75 %, verbe 18 à 23 %, adjectif 3 à 5 %, adverbes environs 1 %)

Nous allons classifier les emprunts lexicaux selon les catégories grammaticales dans le tableau suivant :

Tableau 5 : Classification des mots lexicaux selon les catégories grammaticales

Catégorie grammaticale	Les emprunts	
Nom	AÏD, BENDIR, BINOUAR, ABBOUÉ, CHEMMA, CHORBA, CHRITTE, DJNOUN, EMMA, GAOURI, GAOURIA, GUITTOUN, HALLOUF, HENNA, KAISSA, MEKTOUB, MERABTA, RACHEMA, RHAINÉ, Tahar Djellaba, kouba, daouar, Zenzela, makroutes, batata,	29

	chaabi, khobzed' dar. Djounouds	
Verbe	Yekfi	1
Adverbe	CHEKOUN ?	1
Interjection	Gharbi, ouallah, Labaisse, Ouaiche ?salam , akha ! , yeaah , mabrouk	8

D'après le tableau ci-dessus, nous avons trouvé que la forme grammaticale la plus utilisée dans notre corpus est le nom.

Nous avons montré les pourcentages de chaque catégorie grammaticale dans le diagramme ci-dessous :

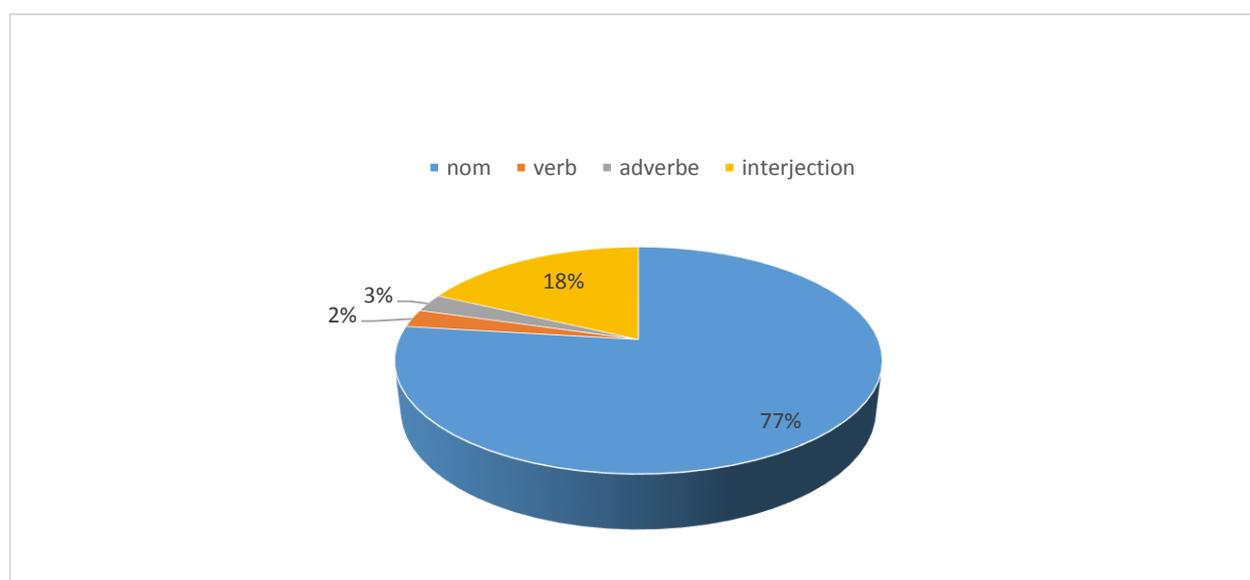


Figure4 : pourcentage des emprunts lexicaux selon les catégories grammaticales.

Cette figure montre clairement la catégorie dominante dans notre corpus (les noms), avec un pourcentage de 77 %, et suivi par les interjections 18 %, ensuite l'adverbe et le verbe 3 % et 2 %.

1.2.2. Catégorisation morphosyntaxique de l'emprunt et de son équivalent.

Le français a donné une grande importance à la question du genre (masculin, féminin) (masc.fém.) et du nombre (singulier, pluriel) (sing.pl).

Nous allons classier dans le tableau qui se suit, les unités empruntées selon le genre et le nombre :

Tableau 6 : Classification morphosyntaxique des emprunts lexicaux et de ses équivalents

Emprunt	GR / NBR	Équivalent	GR / NBR
AÏD	Masc.sing	Fête	Fém.sing.
ABBOUÉ	Masc.sing	Papa	Masc.sing
BENDIR	Masc.sing	Tambour	Masc.sing
BINOUAR	Masc.sing.	Robe	Fém.sing.
CHEMMA	Fém.sing.	Tabac	Masc.sing.
CHORBA	Fém.sing.	Soupe	Fém.sing.
CHRITTE	Masc.sing.	Gant de crin	Masc.sing.
DJNOUNS	Masc.pl.	Démons	Masc.pl.
EMMA	Fém.sing.	Maman	Fém.sing.
GAOURI	Masc.sing.	Français	Masc.sing.
GAOURIA	Fém.sing.	Français	Fém.sing.
GHARBI	Fém.sing.	Bienvenue	Fém.sing.
GUITTOUN	Masc.sing.	Tente	Fém.sing.
HALLOUF	Masc.sing.	Cochon	Masc.sing.
HENNA	Fém.sing.	Henné	Masc.sing.
KAISSA	Fém.sing.	Gant de toilette	Masc.sing.
MEKTOUB	Masc.sing.	Destin	Masc.sing.
MERABTA	Fém.sing.	Maraboute	Fém.sing.
OUAICHE ?	Invariable	Quoi ?	Invariable
RACHEMA	Fém.sing.	Honte	Fém.sing.
RHAINE	Fém.sing.	Scoumoune	Fém.sing.
Tahar	Masc.sing.	Circonciseur	Masc.sing.
Djellaba	Fém.sing.	Robe	Fém.sing.
Kouba	Fém.sing.	Dôme	Masc.sing.
Daouar	Masc.sing.	Campagne	Fém.sing.
Zenzela	Fém.sing.	Séisme	Masc.sing.
Makroutes	Masc.pl.	Gâteaux	Masc.pl.
Batatas	Fem.pl.	Pommes de terre	Fém.pl.

Chaabi	Masc.sing.	Musique	Masc.sing.
Khobzed'dar	Masc.sing.	Pain	Masc.sing.
Djounouds	Masc.pl.	Soldats	Masc.sing.
Salam	Masc.sing.	Salut	Masc.sing.

D'après le tableau ci-dessus, nous avons remarqué que :

- Le genre et le nombre des emprunts est : Masc.sing, Fém.sing, Masc.pl, Fém.pl.
- Certains mots empruntés ont le même genre de celui d'équivalent dans la langue prêteuse et d'autres, différents.
- Certains éléments empruntés ont un équivalent dans la langue française.

En premier lieu, nous allons compter le nombre des emprunts selon la classification genre/nombre dans un tableau récapitulatif du tableau n° 6

Tableau 7 : statistiques de genre et nombre des emprunts lexicaux

Le genre		%	Le nombre		%
Masculin	16	53 %	Singulier	26	87 %
Féminin	14	47 %	Pluriel	4	13 %

En interprétant ce tableau, nous avons remarqué la prédominance des mots singulier avec un taux de 87 %, pour le pluriel, il présente 13 %, et aussi nous avons remarqué une convergence des pourcentages des mots masculins et féminins avec un taux de 53 % et 47 %.

En deuxième lieu, nous allons faire une étude statistique des mots arabes classifiés dans le tableau n° 6 selon le genre par rapport à celui des équivalents dans la langue française.

Abréviations :

- Les mots masculins, l'équivalent est masculin (masc. Masc).
- Les mots féminins, l'équivalent est féminin (fém.fém.).
- Les mots masculins, mais l'équivalent est féminin (Masc.fém).
- Les mots féminins, mais l'équivalent est masculin(Fém.masc).

Tableau 8 : classement des emprunts selon leurs genre

(Masc.masc)	13
(Fém.fém)	8
(Masc.fém)	4
(Fém.masc)	5

Nous avons constaté que la majorité des équivalents des mots emprunté sont le même genre des emprunts à l'arabe.

Parmi les modifications qui touchent les mots empruntés concernant notre corpus d'étude celles au niveau du genre et du nombre, nous avons constaté le respecte de certaines règles de la langue française. La présence des déterminants et le (s) du pluriel qui marque les emprunts lors du passage de la langue source vers la langue cible. Nous allons présenter quelques exemples :

- La présence des articles et la marque du pluriel (s) de la langue française avec des substantifs arabes comme dans les mots « les jounouds », « Les binouars », « Batatas ».
- La présence des déterminants et des articles qui définissent les mots et signalent le genre tels « une kaissa », « un chritte », « sa jellaba », « la kouba ».

En troisième lieu, nous avons constaté que Azouz BEGAG a utilisé des emprunts lexicaux de sa langue maternelle (le parler des natifs de Sétif) et de l'arabe standard, même s'ils sont existés des équivalents dans la langue française.

Comme dans le mot « chkoun ? », l'auteur avait la possibilité de le substituer par « qui est-ce ? », de même, les mots « GHARBI », « EMMA », « GAOURI », dont l'équivalent est « bienvenue », « maman », « français ».

Ce qui montre que l'auteur a intégré exprès ces emprunts pour marquer son identité et montrer aux lecteurs ces origines algériennes.

Après cette étude sémantique et morphologique des emprunts lexicaux, passons maintenant à étudier l'emprunt des expressions figées, suivant la même méthode, c'est-à-dire, une étude sémantique puis une autre morphologique.

2. L'emprunt des expressions figées

Notre corpus contient cinq expressions figées : Astarfighullah, Inch'allah, Alhamdoulilah, salamouaRlikoum, Bism'Illahil rahmanil rahim, que nous les étudient dans ce qui suit.

2.1. Étude sémantique

Dans le tableau ci-dessous, nous allons faire une étude sémantique : Origine et sens, des locutions figées :

Tableau 9 : étude sémantique l'emprunt des expressions figées

<i>Emprunt</i>	<i>Origine</i>	<i>Sens</i>	<i>Citation</i>	<i>Nombre de répétitions</i>
Astarfighullah	De l'arabe classique أستغفر الله	Istighfar est l'acte de demander le pardon d'Allah. Apparue dès les premiers temps de l'islam, cette notion se développe avec le soufisme.	« Astarfighullah » (1997 : p 23)	01
Inch'allah	De l'arabe classique إن شاء الله	Incha'Allah est une transcription francophone de la formule arabe (ar) <i>إن شاء الله</i> (In Shaa Allah en translittération baha'ie) qui signifie « si Dieu veut ». Ce terme est utilisé par la plupart des musulmans.	« Inch'Allah » (1997 : p 36)	05
Al hamdoullah	De l'arabe classique الحمد لله qui veut dire je vais bien	Al-ḥamdu li-l-lāh est une expression d'action de grâce, principalement utilisée par les musulmans.	« Al hamdoullah » (1997 : p 107)	02
Salam ouaRlikoum	De l'arabe classique السلام عليكم	C'est la formule utilisée par les musulmans pour se saluer, qui veut dire en français « Que la Paix soit sur vous ».	« je leur ai lancé un "salamouarlikoum » plein d'accent du Midi » A. BEGAG. P102	
Bism'illah Il rahmanIl rahim !	De l'arabe classique بسم الله الرحمن الرحيم	au Nom d'Allah Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux	« Bism'IllahIl rahman Il rahim ! » (Azouz 1997.p.138)	2

D'après le tableau ci-dessus, nous avons remarqué que ces emprunts sont provenus de l'arabe classique.

L'arabe classique : la langue sacrée du coran, elle assure la diffusion des valeurs de la civilisation musulmane.

L'utilisation de ces formules figées s'explique par la référence au spirituel parce qu'ils renvoient à la religion musulmane et ces fondements, comme les mots (*salam oua rlikoum, incha'allah , astaghfirou-allah*), qui montrent l'origine islamique de l'auteur et lui permettant de situer ses textes dans le contexte « beur ».

2.2. Étude morphologique

Toutes les expressions dans notre corpus sont provenues de l'arabe du coran, donc l'origine de ces expressions, c'est l'arabe classique. Maintenant, nous allons faire une étude morphologique de la composition de ces expressions.

Tableau10 : Analyse des expressions figées selon les catégories grammaticales

L'expression	Nombre des Unités	Catégorie Grammaticale
Astaghfirou-allah	2	Verbe + nom
Incha'allah	3	Conjonction+ verbe + nom
Alhamdoulilah	4	Article défini +nom + conjonction + nom.
Al salamouarlikoum	4	Article + nom+ conjonction + pronom.
Bism'Allah Il rahman Il rahim	7	Préposition + nom +nom+ article défini +adj+article défini+ adj.

3. Le Calque

Parmi les nombreux éléments empruntés dans les deux romans, nous avons trouvé un seul calque « LABAISSE PAS », dans le gone du Chaâba. Et un autre « le pain de la maison » dans Zenzela.

3.1. Étude lexico-sémantique des calques

Labaisse pas

*« Alors la miss ? Comment qu'ça va ? Labaisse ou labaisse pas ? »
(Azouz.1987. p.132)*

- **Catégorie grammaticale** : une locution-phrase.
- **La forme** : locution composée de deux unités linguistiques.

- **Origine linguistique :** il se compose de Labaisse qui vient de l'arabe standard (لاباس) et la particule de négation « pas » qui vient du français.
- **Sens :** locution utilisée comme question, pour s'informer de la santé ou de l'humeur d'une personne, le plus souvent avec laquelle on utilise un ton familier.

Explication :

« Labaisse pas », est un calque partiel, car une seule unité lexicale est calquée littéralement du français ça va qu'il a remplacé par l'arabe standard *Labaisse*, alors que l'autre unité « pas », est resté en français.

Le pain de la maison

« Toujours au balcon à pétrir son pain de la maison » (Azouz. 1997.p.139)

- **La forme :** locution composée de cinq unités lexicales.
- **Catégorie grammaticale :** il se compose d'un article défini (le), plus un nom (pain), plus (de), plus l'article défini (la) et un nom (maison).
- **Origine linguistique :** il vient de l'arabe « khobzed'dar », qui est déjà traité.
- **Sens :** est un pain, qui fait partie de la cuisine traditionnelle algérienne.

Explication :

« **Le pain de la maison** », est un calque total, car il y a un calque littéral de toutes unités lexicales du nom de pain algérien « khobzed'dar ».

4. Emprunt aller-retour

Parmi les nombreux éléments empruntés mentionnés dans « le gone du Chaâba », nous allons centrer notre analyse dans cette partie sur ceux que l'on appelle **emprunt aller-retour**. Autrement dit, les termes que le français a empruntés à l'arabe et qui reviennent à la langue source avec certaines transformations de forme et de sens.

4.2. Étude sémantique :

Tableau 11 : classement sémantique des emprunts aller-retour

L'emprunt	Ré	L'origine	L'équivalent	Étymologie	Le sens
La boulicia	6	De l'arabe Dialectal « بوليسية »	La police	Emprunté, par l'intermédiaire du latin <i>politia</i> , « organisation politique, gouvernement », du grec <i>politeia</i> , « qualité et droit de citoyen ; constitution », lui-même dérivé de polis, « cité ».	Maintien par l'autorité publique de l'ordre, de la tranquillité, de la sécurité dans un État, une ville.
La tilifiziou	2	De l'arabe Dialectal « تيلفيزيو »	La télévision	Mot composé de télé- (« loin ») et de vision. Terme proposé par Constantin <i>Perskyi</i> dans une communication adressée au Congrès international d'électricité qui s'est tenu, dans le cadre de l'Exposition universelle de Paris, du 18 au 25 août 1900. Il est repris dans la presse anglaise sous la forme <i>television</i> .	Ensemble des techniques utilisées pour transmettre des images à distance par voies hertziennes captées par une antenne ou un câble
Le saboune	1	De l'arabe Standard « صابون »	Le savon	Issu du latin <i>sapo</i> , de même sens, lui-même emprunté du germanique *saipôn, qui a d'abord désigné une	Produit obtenu par le mélange d'acides gras et d'une base, qui

				substance propre à laver et à teindre les cheveux.	sert à nettoyer, à se laver
La bart'mâ	2	De l'arabe Dialectal « برطمة »	L'appartement	De l'italien appartamento dérivé de appartare (« écarter, mettre à part »)	Ensemble de pièces servant d'habitation dans un immeuble.
Li zbour	1	De l'arabe Dialectal « صبور »	Le sport	De l'anglais sport tiré de l'ancien français desport (ou déport), « jeu, amusement »	Il sert à désigner toute sorte d'exercices physiques, de jeux d'adresse ou de force, courses de chevaux, joutes sur l'eau, chasse à courre, gymnastique, escrime, automobilisme, etc. <i>Faire du sport. S'adonner aux sports. Cultiver les sports.</i>
L'alcoufe	1	De l'arabe Dialectal « »	L'alcôve	De l'espagnol alcoba, venant lui-même de l'arabe (القبة alqobba), « enfoncement dans une chambre pour y mettre un lit », « coupole », puis	Renforcement ménagé dans les boiseries ou dans le mur d'une chambre, où l'on peut

				« petite chambre contigüe ».	placer un lit, des lits
Le filou	2	De l'arabe Dialectal « فيلو »	Le vélo	Apocope de vélocipède.	Véhicule muni de deux roues, propulsé à la seule force des muscles à l'aide d'un pédalier relié à la roue arrière au moyen d'une chaîne.

D'après le tableau ci-dessus, nous avons constaté que les emprunts aller-retour, sont à l'origine des mots français empruntés à l'arabe puis Azouz BEGAG les réutilisent dans leurs textes français et que ces mots ont gardé leurs sens d'origine.

4.3. Étude morphologique

Tableau 12 : classement des emprunts aller-retour selon le plan morphosyntaxique

L'emprunt	Plan phonologique	Plan Morpho-Syntaxique	Plan Syntaxique		Citation
			La forme	Cat Gram	
La boulicia	Le système arabe ne disposant pas de l'occlusive bilabiale sourde/p/il l'a remplacé par l'occlusive	Lors du passage du français « police » à l'arabe « boulicia », le genre féminin a été maintenu. Plus précisément, la terminaison <e >, correspondant à la marque de féminin	Simple	Nom	« La boulicia va me surveiller. » (Azouz.p122)

	bilabiale sonore/b/.	en français, a été remplacée par un <a> (la marque du féminin pour les noms en arabe) et avec un changement de/o/par/u/.			
La tilifiziou	Le système arabe ne disposant pas de la voyelle fermée/e/, l'a remplacé par la voyelle/i/et Le/ð/ aussi a été remplacé par/u/.	Lors du passage du français(télévision) à l'arabe dialectal algérien (la tilifiziou), le genre féminin a été maintenu, plus précisément l'utilisation du déterminant « la » pour les deux langues.	Simple	Nom	« Je veux plus voir la tilifiziou allumée » (Azouz. P.183)
Le saboune	Le système arabe ne disposant pas de la consonne/v/, elle a été remplacée par le/b/et La voyelle/ð/a été remplacée par/u/.	Lors du passage de français à l'arabe dialectal, le mot saboune a gardé le genre masculin, l'utilisation du déterminant le pour les deux langues.	Simple	Nom	« elle savonne avec son saboune d'Marseille. » (Azouz. P.1).

La bart'mâ	Le système arabe ne disposant pas de la consonne occlusive, bilabiale, sourde/p/, il l'a remplacé par l'occlusive bilabiale sonore/b/.	Lors du passage du français à l'arabe, le genre masculin du mot appartement est devenu féminin dans le mot « bart'mâ » qui est signé par un <a> (la marque du féminin pour les noms en arabe). L'utilisation de l'article défini (la), mais dans le français ont dit, un appartement.	Simple	Nom	« Tous les matins, Emma fait du rangement dans son nouveau bart'mâ. » (Azouz. P.159)
Li zbour	Le système arabe ne disposant pas de la consonne occlusive, bilabiale, sourde/p/, il l'a remplacé par l'occlusive bilabiale sonore/b/. et aussi le son/o/qu'il a remplacé par le son/u/.	Lors du passage du français « sport » à l'arabe « zpour » le mot zbour a conservé le genre masculin.	Simple	Nom	« Di zbour ? Te moquerais-tu de moi ? Lis, j'ai dit ! » (Azouz.p.121)

<i>Le filou</i>	Le système arabe ne disposant pas de la consonne fricative sonore/v/, il l'a remplacé par la fricative sourde/f/.	Ce mot a conservé le genre masculin lors de son passage du français « vélo » à l'arabe « filou »	Simple	Nom	« Donne-moi ton filou ! » (Azouz.p.105)
<i>L'alcoufe</i>	Le système arabe ne disposant pas de la consonne fricative/v/, il l'a remplacé par la fricative sourde/f/, aussi le/o/qu'il a remplacé par le/u/.	Ce mot a conservé le genre féminin lors de son passage du français « alcôve » à l'arabe « alcoufe ». puis dans le texte littéraire.	Simple	Nom	« Allez, fout'— moi l'camp da l'alcoufe !Hallouf ! » (Azouz. P.173)

D'après une lecture du tableau ci-dessus, nous avons remarqué que :

- Les allers-retours dans notre corpus sont des noms de forme simple.
- Certains mots français gardé le même genre lors de son passage à l'arabe dialectal algérien et certain non.
- Les mots empruntés avaient une adaptation phonétique au système français.
- L'utilisation des articles définis français avec des substantifs arabes (dialecte algérien).

Nous avons constaté que tous les mots empruntés sont des noms simples, lors de l'adaptation dans la langue française, ils ont subi des modifications au niveau, morphosyntaxique et phonologique, et que la présence des articles définis (le, la) avec ces substantifs empruntés pour marquer le genre.

Ces mots empruntés étaient encore utilisés dans la langue française et l'influence de la langue arabe se limite alors dans l'élargissement de leur emploi dans la société algérienne et

plus précisément, ils sont utilisés dans le parler des natifs de Sétif, Azouz Begag les réutilise dans ses deux textes français.

En résumé, après avoir fait une étude morphologique et sémantique des emprunts lexicaux nous avons abordé les remarques suivantes :

- La présence des mots qui gardent le déterminant qui appartient à la langue d'origine : Al Hamdoullilah.
- On a constaté la présence de certains traits linguistiques, des accents (Abboué), des consonnes redoublées (chemma, Emma, Henna) pour substituer la gémation et la lettre (d) devant le (j) comme : djellaba, djounouds, djnouns, dont il n'existe pas dans la langue source.
- On constaté aussi la substitution de certaines consonnes françaises par des consonnes arabes (le p et le v par le b et le f), dans les mots : boulicia, tilifiziou, et aussi pour les voyelles (le o par ou), dans les mots : boulicia, filou, zbour. Car le système arabe ne correspond pas aux certaines consonnes et certaines voyelles françaises.
- La présence des articles et la marque du pluriel (s) de la langue française avec des substantifs arabes comme dans les mots « les jounouds », « Les binouars », « Batatas ».
- La présence des déterminants et des articles qui définissent les mots et signale le genre tel « une kaissa », « un chritte », « sa jellaba », « la kouba ».
- Les mêmes mots empruntés portent parfois le genre masculin (un bart'mâ) et d'autres fois le féminin (la bart'mâ) .
- L'utilisation des emprunts (kouba) et de même leurs équivalents (L'alcôve).

- La présence des emprunts lexicaux de l'arabe utilisé tel qu'ils sont, sans aucune modification « Zenzela, rachema, Tahar ».

Remarque

Il y a dans les deux textes littéraires, des mots qui sont intégrés dans le dictionnaire français dont l'origine est arabe : Gourbi, Roumi, fellah, Allah.

Conclusion

Pour conclure, nous rappelons que ce chapitre est porté sur l'analyse sémantique et morphologique des emprunts arabes de notre corpus. Dans cette analyse, nous avons procédé en premier lieu, à une interprétation sémantique afin de de savoir le sens et l'origine des emprunts de chaque type : lexicaux, expressions figées, calque et emprunt aller-retour. En second lieu, nous avons abordé des classifications selon l'origine, la forme et la catégorie grammaticale pour pouvoir confirmer ou infirmer les hypothèses proposées au début.

Conclusion générale

Conclusion générale

Animés par le désir de savoir comment le phénomène d'emprunt se manifeste dans les textes littéraires de fiction, nous menons une étude intitulée Analyse sémantique lexicale des Emprunts arabes dans les Textes d'Azouz Begag «le gone du Chaâba et Zenzela», qui considère une analyse lexicale — Sémantique d'emprunt résultant de l'exposition arabe et française dans le domaine de l'écriture littéraire. Ce travail est devenu l'auteur des questions suivantes :

Pour quelle raison Azouz Begag a-t-il emprunté des mots arabes et surtout des mots algériens dans ses textes ? Et quelles sont les caractéristiques morphologique et sémantique de ces emprunts ?

À cet égard, l'approche lexicale sémantique que nous utilisons nous aide à analyser les emprunts intégrés au texte, car elle nous permet de répondre à nos questions et de confirmer les hypothèses que nous avons citées au départ.

Nous divisons notre travail en deux parties, la première partie théorique est consacrée à diverses notions liées à la lexicologie et à la sémantique, ce qui nous permet de voir clairement que l'emprunt est un phénomène lié à l'utilisation de mots ou d'expressions d'une autre communauté linguistique, tout en s'adaptant parfois aux règles phonologiques, morphologiques et syntaxiques de la langue cible sous divers défis. Donc pour sa variété... Notre regard est posé aussi sur l'écriture beur et l'emploi de l'emprunt arabe dans cette écriture.

Dans la deuxième partie, dite pratique, nous commençons par présenter le corpus que nous montrons, composé de 53 emprunts, que nous identifions par un dépouillement manuel. Lors de la lecture, nous avons directement identifié des emprunts arabes qui n'étaient pas intégrés dans le dictionnaire français, mais, pour certains, nous avons dû vérifier si le mot était signalé comme emprunt dans le TLFi. La deuxième étape de notre approche consiste à distinguer les trois types d'emprunts lexicaux de Loubier, dont nous avons parlé dans la section «Classes d'emprunts linguistiques» du chapitre précédent. Ensuite, nous avons procédé à une approche lexico-sémantique à travers laquelle nous avons fait une analyse morphologique et sémantique.

En premier lieu, à travers l'étude sémantique des quatre catégories de l'emprunt : emprunt lexical, emprunt des expressions figées, calque et emprunt aller-retour. Nous avons constaté que les emprunts à l'arabe sont issus, soit de l'arabe classique, soit de l'arabe standard ou bien l'arabe dialectal algérien.

La classification qu'on a fait montre clairement que la prédominance est consacrée à l'arabe dialectal algérien, car elle est la langue maternelle de Azouz Begag, puis l'arabe standard, qu'elle est la langue de scolarisation, l'influence de ces deux langues est justifié par l'attachement de l'écrivain à ces origines Algérienne et arabe, ensuite l'arabe classique qu'elle est la langue sacrée du coran et qui marque l'attachement de l'auteur à la religion musulmane et ces origines arabe et musulmane.

En deuxième lieu, à travers l'étude morphologique des quatre catégories de l'emprunt. D'abord, d'après la catégorisation syntaxique des unités empruntées, concernant la forme, nous avons constaté que la prédominance est consacrée aux mots simples, puis les expressions figées et enfin les mots composés, pour les catégories grammaticales, nous avons trouvé que les noms sont les plus répandus que les interjections, les adverbes, les verbes. Ensuite, d'après la catégorisation morphosyntaxique d'emprunts, nous avons constaté que Azouz Begag a utilisé des éléments empruntés malgré que leurs équivalents existent dans le français, parce que la traduction de ces emprunts est une trahison à leur originalité et aussi le mot français ne veulent pas dire exactement la même chose qu'en arabe., concernant le genre nous avons trouvé que la majorité des emprunts ont le même genre dans mes deux langues, est d'autres ont un genre différent. De plus, on a constaté qu'il y a un respect de certaines règles de grammaire et certains rapprochements phonologiques et graphiques entre les deux langues.

Pour conclure, nous estimons dire que Azouz Begag a utilisé dans «le gone du Chaâba» et «Zenzela» sa langue maternelle qui marque sa fidélité à ses origines algériennes, arabes et musulmanes. Donc il a assemblé deux systèmes linguistiques différents, le français et l'arabe dans les deux romans à travers le phénomène de l'emprunt linguistique.

Références Bibliographiques

Références Bibliographiques**Ouvrages**

- Begag, A. (1986). *Le gone du Chaâba*. Paris : Seuil.
- Begag, A. (1997). *Zenzela*. Paris : Seuil.
- Deroy, L. (1956). *L'emprunt linguistique*. Liège : Presses universitaires de Liège.
- Dubois, J et al. (2002). *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Larousse.
- Dubois, J et al. (2001). *Le Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse.
- Lehmann, Alise et al. (2005). *Introduction à la Lexicologie : sémantique et morphologie*. Paris : Colin.
- Loubier, C. (2011). *De l'usage de l'emprunt linguistique*. Québec : office québécois de la langue française.
- Mounin, G. (2002). *Initiation à la sémantique du langage*. Paris : Nathan.
- Mitterrand, H. (2000). *Initiation à la sémantique du langage*. Paris : Nathan.
- Nadjibe, R . (2012). *Où EN EST LA LITTÉRATURE BEURE*. Paris: L'harmattan.
- Nyckees, V. *La sémantique* . 1998. Paris : Belin.
- Neveu, F. (2011). *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Broché.
- Niklas-salminen, A. (2008). *La lexicologie*. Paris : Colin.
- Nyckees, V. (1998). *La sémantique*. Paris : Belin.
- Polguère, A. (1959). *Lexicologie et sémantique lexicale ; Notions fondamentales*. Paris : Presses de l'Université de Montréal.
- Pottier, B. (2011). *Sémantique générale*. Paris : PUF
- Rossi, J-P. (2018). *Neuropsychologie de la mémoire*. Paris : De Boeck Supérieur
- Siouffi, G. & Van Raemdonck, D. (2012). *100 fiches pour comprendre les notions de grammaire (3e édition)* Paris : Breal
- Touratier, C. (2004). *La sémantique*. Paris : Armand Colin.

Thèses et mémoires

- Hadjab, L. (2021). *Analyse lexico-sémantique de l'emprunt linguistique dans La Nuit du Henné de Hamid Grine*. Mouhamed Boudiaf. M'Sila. Algérie.
- Jana, R.(2007). *Emprunts Arabes en français*. Katedra , francouzského.

- Khelladi, S. (2017). *Processus d'intégration de l'emprunt lexical Dans la presse algérienne d'expression française cas d'étude : La chronique « Tranche de vie » du journal le quotidien d'Oran*. Université d'Oran 2. Oran. Algérie.
- Loucif, W. & Mekhnache, A. (2017). *Analyse lexico-sémantique des enseignes de commerce : cas de Mila centre, Redjas et Ferdjioua*. Abdelhafid Boussouf. Mila. Algérie.
- Omar, H. (2014). *Le français algérien : néologismes et emprunts*. KalamarVäxjö.Tchèque.
- Řehořvá, J. (2007). *Emprunt arabe en français*. Katedra francouzskéhojazyka. Suède.
- Zid, M. (2021). *Visions lointaines d'une Algérie certaine : représentations de l'Algérie dans l'œuvre romanesque de Azouz Begag*. Université Constantine 1 : Constantine. Algérie.

Articles

- Akamatsu T. (1969). Morphologie, *La linguistique. Guide alphabétique*, Paris : Denoël, 245-251.

Sitographies

- <http://atilf.atilf.fr>
- <https://www.dictionnaire-academie.fr>
- <https://elearn.univ-tlemcen.dz>
- <https://elearn.univ-tlemcen.dz>
- [https:// Ac-grenoble.fr](https://Ac-grenoble.fr)
- <https://www.alloprof.qc.ca/fr/eleves/bv/francais/les-anglicismes-f1575>
- https://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=5444
- <https://books.openedition.org/pup/486?lang=fr>
- <https://fr.m.wikipedia.org>
- <http://beyssade.free.fr>
- <https://www.universalis.fr/dictionnaire/semantique/>
- <https://www.universalis.fr/dictionnaire/semantique/>
- <https://fac.umc.edu.dz>
- <http://www.revetexto.net>

Annexes

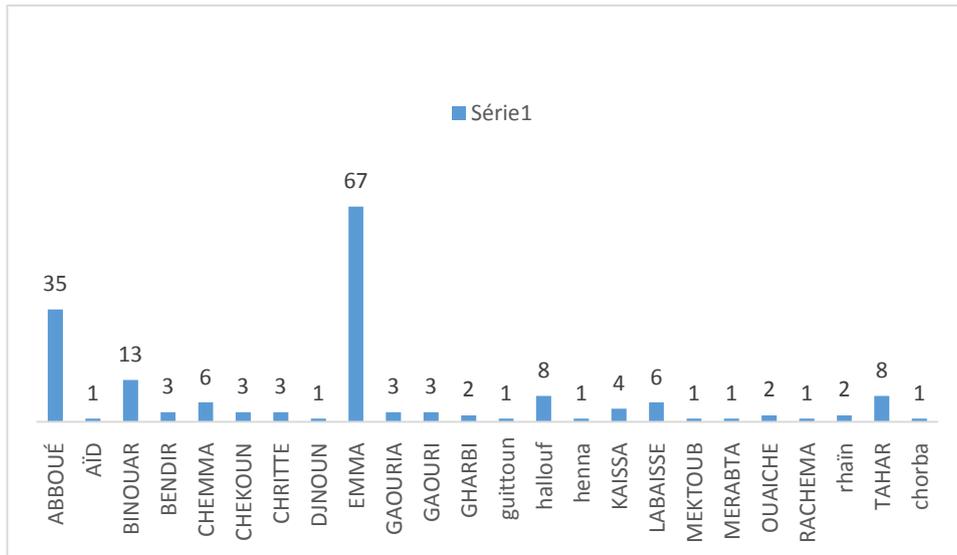


Figure 1 : diagramme représente le nombre de répétitions des emprunts lexicaux dans le gone du Chaâba

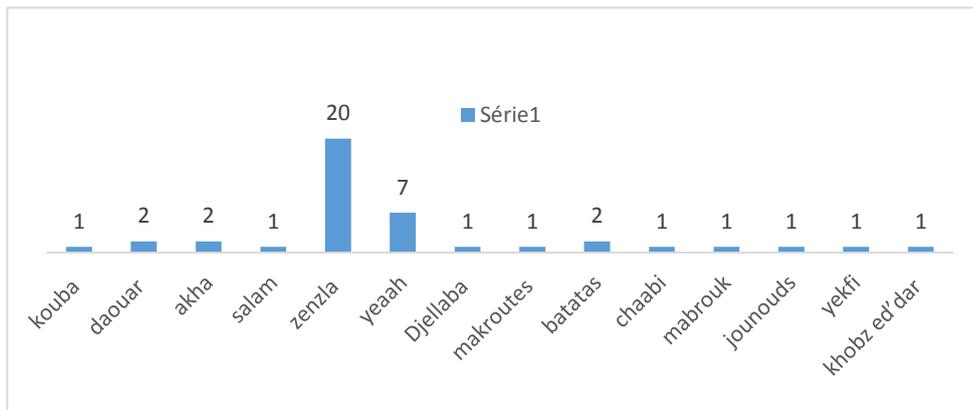


Figure 2 : Diagramme représente le nombre de répétitions des emprunts dans Zenzela

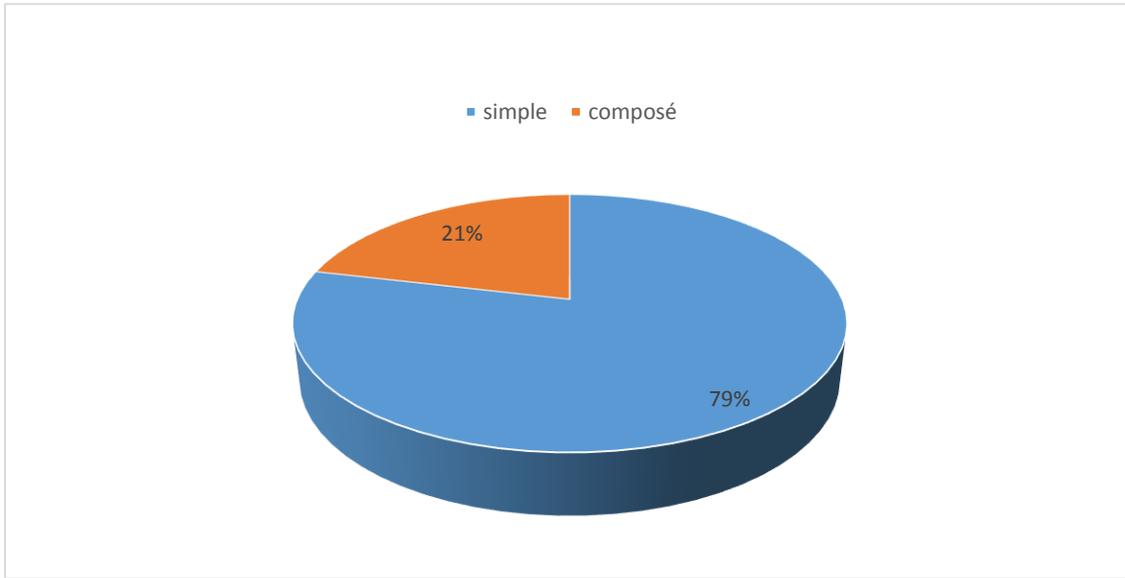


Figure 3 : pourcentage des emprunts lexicaux selon la forme simple ou composée

<i>L'emprunt</i>	<i>Étymologie</i>	<i>Définition</i>	<i>Citation</i>	<i>Répétition</i>
ABBOUÉ	De l'arabe dialectal أبي	Papa.	« Je vais dire à Abboué que tu as dit... » Azouz BEGAG. P23	35
AÏD	De l'arabe standard عيد	Fête musulmane célébrant la fin du ramadan et à l'occasion de laquelle des millions de moutons de toutes les nationalités laissent leur peau...	« Vont-ils fêter l'Aïd ? » Azouz BEGAG. P135	01
BENDIR	De l'arabe dialectal بندير	Sorte de tambour oriental	« les bendirs battaient des cousins, ... » A. BEGAG. 98	03
BINOUAR	De l'arabe dialectal بينوار	Robe algérienne.	« enrobées dans de longues binouars » A. BEGAG. P99	13
CHEMMA	De l'arabe dialectal شممة	Tabac à priser.	« sort de sa poche une boîte de chemma. »	06
CHKOUN	De l'arabe dialectal شكون est-à-dire من	Qui est-ce ?	« —chkoun ?.. » A. BEGAG. P160	03
CHORBA	De l'arabe standard شربة	Soupe populaire algérienne.	« ... par la forte odeur de chorba... » A. BEGAG. P56	01
CHRITTE	De l'arabe dialectal qui veut dire ليفة	Gant de crin.	« on a aussi besoin d'un chritte » A. BEGAG. P88	03
DJNOUN	De l'arabe dialectal جنون	(pluriel de DJEN) Démons, mauvais esprits.	Cité dans la page 225	01
EMMA	De l'arabe dialectal مما qui veut dire maman	Maman	« Emma, tu connais Mme Bouaffia ? A. BEGAG. P71	67

GAOURIA	De l'arabe dialectal قاورية	Française	« La gaouria est désormais la seule voisine de ma mère. » A. BEGAG. P133	03
GAOURI	De l'arabe dialectal قاوري	Français	« pas un arabe, mais un Gaouri comme eux » A. BEGAG. P95	03
GHARBI	De l'arabe dialectal قربي	Bienvenue (pour une femme).	« Gharbi, gharbi, fait-elle, toute bouleversée par la rencontre. » A. BEGAG. P160	02
GUITTON	De l'arabe dialectal قيطون	Tente	« jamais fait de telles cérémonies avant de m'enfourir dans mon guitton » A. BEGAG. P57	01
HALLOUF	De l'arabe dialectal حَلوف	Cochon	« Zalouprix d'hallouf ! » A. BEGAG. P155	08
HENNA	De l'arabe standard الحناء	Henné	« la plupart du temps teintée au henna. » A. BEGAG. P33	01
KAISSA	De l'arabe dialectal كياسة	Gant de toilette.	« ..., vous dites une kaissa à la maison ? » A. BEGAG. P88	04
LABAISSE	De l'arabe standard لا بأس	Ça va ?	« Labaisse ou labaisse pas ? » A. BEGAG. P132	06
MEKTOUB	De l'arabe dialectal مكتوب	Destin, ce qui est écrit.	« Allah guide notre mektoub » A. BEGAG. P209	01
MRABTA	De l'arabe dialectal مرابطة	Femme marabout.	« Aujourd'hui pas de raïne ni de mrabta » A. BEGAG. P161	01
OUAICHE	De l'arabe dialectal واش	Quoi ?	« Ouaiche, Abboué ? » A. BEGAG. P208	02
RACHEMA	De l'arabe standard الحشمة	Honte	« qui va nous faire la rachema... » A. BEGAG. P94	01
RHAÏN	De l'arabe dialectal العين	Œil, mauvais œil, scoumoune.	« Aujourd'hui, pas de rhaïnni de mrabta » A. BEGAG. P94	02

TAHAR	De l'arabe dialectal طَهَّار	Circonciseur	“je me suis abondonné à la souffrance tandis que tahar...”A. BEGAG. P108	08
-------	------------------------------	--------------	--	----

<i>Emprunt</i>	<i>Origine</i>	<i>Définition</i>	<i>Citation</i>	<i>Nombre de répétitions</i>
Koubba	Une quoubba De l'arabe standard قبة	Une qoubba est, en Afrique du Nord, un mausolée de saint, composé d'une partie cubique, coiffé d'une coupole, généralement sphérique ou ogivale, symbole d'importance du saint. Le mot signifie “coupole” et provient de la racine latine cap, capo qui veut dire “sommets”.	“... sur la koubba d'un saint...”(1997 : p. 7)	01
Douar	De l'arabe dialectal دوار	Village du Maghreb, circonscription administrative autour de ce village.	“De quel douar ?”(1997 : p 10)	02
AKha !	De l'arabe dialectal أخاه !!	L'interjection qui exprime l'exclamation	“Akha! Akha ! Ils ont tué Nabil !”(1997 : p 13)	02

Salam	De l'arabe standard سلام	Interjection de salutations qui veut dire "salut !"	"J'ai dit Salam.."(1997 : p 18)	01
Zenzela	De l'arabe dialectal زنزلة	Tremblement de terre	"Zenzela! Zenzela!"(1997 : p29)	20
Yeaahh	De l'arabe dialectal يااه !!	Interjection	"Yeaahh" (1997 : p 41)	07
Djellaba	De l'arabe dialectal جلابة	La djellaba ou jellaba est une longue robe ample avec un capuchon, portée par les hommes et les femmes, répandue comme vêtement traditionnel en Afrique du Nord.	"sa djellaba blanche et son visage...."(1997 : p 44)	01
Ouallah	De l'arabe standard والله	De l'arabe wou'Allah "je jure par Dieu".	"Ouallah que tu vas me dire..."(1997 : p 57)	02
Les makroutes	De l'arabe dialectal مقروط	Les makrouts sont de délicieuses pâtisseries orientales constituées d'un gâteau de semoule fourré à la pâte de dattes.	"Les makroutes au miel de ma mère ?" (1997 : p 59)	01
Batatas	De l'arabe standard بطاطا	Pomme de terre	"Tomates, batatas, autres légumes !"(1997 : p 72)	02

Chaabi	De l'arabe dialectal شعبي	Genre musical populaire du Maghreb né en opposition au colonialisme français.	Sur fond de musique chaabi... »(1997 : p 73)	01
Mabrouk	De l'arabe standard مبروك	Félicitations	« Mabrouk, mon fils » (1997 : p 111)	01
Yekfi	De l'arabe standard يكفي	Arête, c'est suffisant.	« yakfi! Maintenant,... »(1997 : p 112)	01
Les djounouds	De l'arabe standard جنود	Les armées	« Les djounouds de chez nous sont les serviteurs de la Révolution » (1997 : p122)	01
Khobzed'dar	De l'arabe standard خبز الدار Pain de la maison	Pain qui se prépare à la maison algérienne	« Yemma préparait du Khobzed'dar,... »(1997 : p 124)	01

<i>Emprunt</i>	<i>Origine</i>	<i>Sens</i>	<i>Citation</i>	<i>Nombre de répétitions</i>
Astarfighullah	De l'arabe classique أستغفر الله	Istighfar est l'acte de demander le pardon d'Allah. Apparue dès les premiers temps de l'islam, cette notion se développe avec le soufisme.	« Astarfighullah » (1997 : p 23)	01
Inch'allah	De l'arabe classique إن شاء الله	Incha'Allah est une transcription francophone de la formule arabe (ar) <i>إن شاء الله</i> (In Shaa Allah en translittération baha'ie) qui signifie « si Dieu veut ». Ce terme est utilisé par la plupart des musulmans.	« Inch'Allah » (1997 : p 36)	05
Al hamdoullah	De l'arabe classique الحمد لله qui veut dire je vais bien	Al-ḥamdu li-l-lāh est une expression d'action de grâce, principalement utilisée par les musulmans.	« Al hamdoullah » (1997 : p 107)	02
Salam ouaRlikoum	De l'arabe classique السلام عليكم	C'est la formule utilisée par les musulmans pour se saluer, qui veut dire en français « Que la Paix soit sur vous ».	« je leur ai lancé un "salamouarlikoum » <i>plein d'accent du Midi</i> » A. BEGAG. P102	
Bism'illah Il rahman Il rahim !	De l'arabe classique بسم الله الرحمن الرحيم	au Nom d'Allah Le Tout Miséricordieux, Le Très Miséricordieux	« Bism'Allah Il rahman Il rahim ! » (Azouz 1997.p.138)	2

L'emprunt	Ré	L'origine	L'équivalent	Étymologie	Le sens
L'emprunt aller-retour					
La boulicia	6	De l'arabe Dialectal «بوليسية»	La police	Emprunté, par l'intermédiaire du latin <i>politia</i> , « organisation politique, gouvernement », du grec <i>politeia</i> , « qualité et droit de citoyen ; constitution », lui-même dérivé de polis, « cité ».	Maintien par l'autorité publique de l'ordre, de la tranquillité, de la sécurité dans un État, une ville.
La tilifiziou	2	De l'arabe Dialectal «تيلفيو»	La télévision	Mot composé de télé- (« loin ») et de vision. Terme proposé par Constantin <i>Perskyi</i> dans une communication adressée au Congrès international d'électricité qui s'est tenu, dans le cadre de l'Exposition universelle de Paris, du 18 au 25 août 1900. Il est repris dans la presse anglaise sous la forme <i>television</i> .	Ensemble des techniques utilisées pour transmettre des images à distance par voies hertziennes captées par une antenne ou un câble
Le saboune	1	De l'arabe Standard «صابون»	Le savon	Issu du latin <i>sapo</i> , de même sens, lui-même emprunté du germanique *saipôn, qui a	Produit obtenu par le mélange d'acides gras et d'une base, qui

				d'abord désigné une substance propre à laver et à teindre les cheveux.	sert à nettoyer, à se laver
La bart'mâ	2	De l'arabe Dialectal « برطمة »	L'appartement	De l'italien appartamento dérivé de appartare (« écarter, mettre à part »	Ensemble de pièces servant d'habitation dans un immeuble.
Li zbour	1	De l'arabe Dialectal « صبور »	Le sport	De l'anglais sport tiré de l'ancien français desport (ou déport), « jeu, amusement »	Il sert à désigner toute sorte d'exercices physiques, de jeux d'adresse ou de force, courses de chevaux, joutes sur l'eau, chasse à courre, gymnastique, escrime, automobilisme, etc. <i>Faire du sport. S'adonner aux sports. Cultiver les sports.</i>
L'alcoufe	1	De l'arabe Dialectal « »	L'alcôve	De l'espagnol alcoba, venant lui-même de l'arabe (القبة alqobba), « enfoncement dans une chambre pour y mettre un lit », « coupole », puis	Renforcement ménagé dans les boiseries ou dans le mur d'une chambre, où l'on peut

				« petite chambre contigüe ».	placer un lit, des lits
Le filou	2	De l'arabe Dialectal « فيلو »	Le vélo	Apocope de vélocipède.	Véhicule muni de deux roues, propulsé à la seule force des muscles à l'aide d'un pédalier relié à la roue arrière au moyen d'une chaîne.

Table des matières

Résumé.....	8
Sommaire	11
<i>Introduction générale</i>	12
<i>Chapitre 01: Concepts clés de la recherche</i>	
<i>Concepts clés de la recherche</i>	13
Introduction	14
1. La lexicologie	14
1.1. Le caractère interdisciplinaire de la lexicologie.....	15
1.1.1. Le lexique et la grammaire	15
1.2. Le lexique et le vocabulaire :	15
1.3. Le mot	16
1.4. Les lexèmes	16
1.5. La lexie.....	17
1.6. La lexicographie.....	17
2. La morphologie.....	17
2.1. Définition	17
2.2. Le morphème.....	17
3. La sémantique.....	18
3.1. Les types de la sémantique.....	18
3.1.1. La sémantique formelle/logique :	18
3.1.2. La sémantique linguistique	19
3.1.3. La sémantique dans les sciences cognitives.....	19
3.1.4. La sémantique lexicale.....	19
3.2. Les sèmes	19
3.3. Les sémèmes	20
3.4. Les relations sémantiques.....	20

3.4.1.	La Synonymie	20
3.4.2.	L'antonymie	21
3.4.3.	L'homonymie.....	21
3.4.4.	La Polysémie.....	22
4.	L'emprunt linguistique	22
4.1.	Définition de l'emprunt linguistique	22
4.2.	Historique de l'emprunt arabe à la langue française	23
4.3.	Les catégories de l'emprunt linguistique	24
4.4.1.	L'emprunt lexical.....	24
4.4.2.	L'emprunt syntaxique	24
4.4.3.	L'emprunt phonétique.....	25
4.5.	L'emprunt lexical	25
4.5.1	Qu'est-ce qu'un emprunt lexical ?	25
4.5.2	Les types de l'emprunt lexical	26
4.5.3.	Les raisons de l'emprunt lexical	28
5.	Cadrage théorique du corpus	29
5.1.	Aperçu sur l'écrivain.....	29
5.2.	Le corpus d'étude :.....	30
5.3.	L'écriture beure	31
5.3.1.	Qu'est-ce qu'une écriture beure ?	32
5.3.2.	Les raisons de l'emploi des emprunts arabes dans les textes beurs.....	32
 Chapitre 02		
Analyse morphologique et sémantique du corpus		34
Introduction.....		35
1.	Présentation du corpus.....	35
1.	L'emprunt lexical	36
1.1.	Étude sémantique	36

1.2. Étude morphologique	43
.1.2.1 Catégories syntaxiques des emprunts lexicaux	43
.1.2.2 Catégorisation morphosyntaxique de l'emprunt et de son équivalent.	46
2. L'emprunt des expressions figées.....	50
.2.1 Étude sémantique	50
.2.2 Étude morphologique	51
3. Le Calque.....	51
3.1. Étude lexico-sémantique des calques	51
4. Emprunt aller-retour	52
4.2. Étude sémantique :	53
4.3. Étude morphologique	55
Conclusion	60
Conclusion générale	62
Références bibliographiques	65
<i>Annexes</i>	67

Abstract

Our research work entitled ‘Lexico-semantic study of Arabic borrowings in the literary texts of Azouz Begag: case of “Le gone de Chaâba and Zenzela”’ falls within the field of linguistics. Our objective is to analyze the literary texts of A. BEGAG ‘Le Gône du Chaâba et Zenzela’ to know the meaning and the morphological characteristics of the borrowings, that is to say the origin, the form and the grammatical categories, etc, we adopted two approaches: morphological and semantic.

At the end of this study, we confirmed all the hypotheses proposed at the beginning. In other words, the goal of knowing the issues behind the use of borrowing and its impact on the meaning and interpretation of the text. So we revealed everything about their formal and grammatical structures. As far as semantics are concerned, it has been found that all borrowings convey a meaning.

Keywords: analysis, Arabic borrowing, lexico-semantics, linguistics, morphology.

المخلص

يقع عملنا البحثي بعنوان "دراسة معجمية – دلالية للاستعارة العربية في النصوص الأدبية لعزوز بقاق، في مجال اللسانيات. هدفنا هو تحليل النصوص الأدبية" "Le Gône du Chaâba et Zenzela" لمعرفة المعنى والخصائص المورفولوجية للاقتراضات، أي الأصل والشكل والفئات النحوية ... إلخ، اعتمدنا نهجين: الصرفي والدلالة.

في نهاية هذه الدراسة أكدنا جميع الفرضيات المقترحة في البداية، بعبارة أخرى، الهدف من معرفة القضايا الكامنة وراء استخدام الاقتراض وأثره على معنى النص وتفسيره. لذلك كشفنا عن كل شيء عن بنيتها الرسمية والنحوية. بقدر ما يتعلق الأمر بدلالات الألفاظ، فقد وجد أن جميع الاقتراضات تحمل معنى.

الكلمات المفتاحية: تحليل، اقتراض عربي، معجم دلالات، لسانيات، مورفولوجيا.